



Cahier Sports, page S3

La Presse

cyberpresse.ca



Elles ont vaincu et
elles sont **revenues**

Cahier Sports, pages S8 et S9

Les enfants de
l'**homoparentalité**

Cahier Actuel, page B1



MONTRÉAL | MERCREDI 27 FÉVRIER 2002 | LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE | 118^e ANNÉE > NO 127 > 84 PAGES > 6 CAHIERS | 65 ¢ TAXES EN SUS | EST ET NORD-OUEST DU QUÉBEC > HULL-OTTAWA > 70¢ | FLORIDE 1,75 \$ U.S.

Ottawa verserait 500 millions de moins que prévu à Québec

Une telle baisse des
paiements de péréquation
risque d'acculer la province
à un déficit budgétaire

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Déjà aux prises avec une baisse de ses revenus en raison du ralentissement économique, le gouvernement du Québec obtiendra cette année 500 millions de dollars de moins que prévu d'Ottawa en paiements de péréquation, en raison d'une révision de la méthode de calcul servant à déterminer la richesse d'une province.



Pauline Marois



Paul Martin

En tout, le ministre des Finances, Paul Martin, enverra un chèque de 5,2 milliards de dollars à sa collègue du Québec, Pauline Marois, au lieu des 5,7 milliards qu'elle avait inscrits dans son dernier budget déposé en décembre, a rapporté hier soir le service des nouvelles de Radio-Canada. M. Martin devrait confirmer cette mauvaise nouvelle cette semaine.

Un tel manque à gagner pourrait conduire le gouvernement de Bernard Landry à quelques centimètres du précipice que représente un budget déficitaire au cours du prochain exercice financier qui commence le 1^{er} avril, M^{me} Marois ayant une bien petite marge de manoeuvre financière à sa disposition à l'heure

Voir MILLIONS en A2

PRIX RECORD DE 5,1 MILLIONS



Photo REUTERS

Un tableau peint en 1845-46 par l'explorateur et artiste canadien Paul Kane a atteint le prix record de 5,1 millions de dollars lundi soir lors d'une vente aux enchères organisée par Sotheby's à Toronto. Intitulée *Scene in the Northwest - Portrait*, la toile représente le savant britannique John Henry Lefroy dans un paysage enneigé lors de sa quête du pôle Nord magnétique. Artiste prolifique, Kane s'est attaché à peindre les Indiens dans tout l'Ouest avant qu'ils ne perdent leurs costumes et coutumes, voire qu'ils disparaissent, au contact des Européens. Ce tableau, dont la valeur était estimée à un demi-million, a passé plus de 150 ans en Angleterre chez les héritiers de Lefroy. Il serait maintenant propriété d'un collectionneur canadien.

L'immobilier vogue vers une surchauffe

LAURIER CLOUTIER

LOIN DE s'essouffler, le tourbillon dans le secteur de l'immobilier prend encore de la vigueur. Les achats de maisons et les travaux de rénovation devraient battre des records au printemps, selon de nouvelles données du Mouvement Desjardins et de la Banque Royale. Et il ne faut pas écarter une surchauffe du marché, prévient de son côté la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL).

Il se passe quelque chose d'exceptionnel dans l'habitation et la SCHL, qui n'a pas encore complètement cerné le phénomène, est en train de ré-

viser ses prévisions pour 2002. Quant aux prêteurs, ils s'affrontent comme jamais, à coups de rabais et de primes pour les acheteurs et les rénovateurs. Mais pour être en mesure d'en profiter, il faut s'y prendre de bonne heure afin de dénicher un entrepreneur encore disponible !

La Banque Royale, leader au Canada dans le secteur hypothécaire, et le Mouvement Desjardins, leader au Québec, ont dévoilé hier deux sondages sur le marché immobilier qui rendent les prêteurs fébriles. Il y a de quoi. Près de

Voir IMMOBILIER en A2

Les employés de la Ville veulent reporter le Sommet à l'automne

ÉRIC TROTTIER

UN NOUVEL écueil risque de freiner les ardeurs de Gérard Tremblay qui projette encore d'organiser le Sommet de Montréal au mois de juin prochain.

« À moins d'un miracle », les professionnels de la Ville, à qui M. Tremblay a confié l'organisation de l'événement à la suite du désistement de l'Institut pour le progrès socioéconomique (IPSE), estiment qu'il sera « impossible » de tenir le sommet en juin, et qu'il vaut mieux le reporter à

l'automne. C'est en tout cas ce que va déclarer le président de leur syndicat, Michel Vézina, au cours d'une rencontre cruciale avec le directeur général de la Ville, Guy Coulombe, ce matin.

« Les délais sont trop courts, a expliqué M. Vézina en entrevue hier soir. À moins d'un miracle, on sera incapable de livrer un produit valable et de qualité pour le mois de juin. » M. Vézina avoue

Voir SOMMET en A2

AUJOURD'HUI DANS LA PRESSE

Actuel	cahier B	La Presse Affaires	cahier D
Arts	cahier C		
- horaire spectacles	C4	Loteries	A2, A18
- horaire télévision	C2	Monde	A14-A19
Bandes dessinées	D21	Mots croisés	D21, S10
Bridge	E8	Mot mystère	D21
Carrières	D9, D10	Petites annonces	
Décès	E7	- immobilier	E2-E4
Feuilleton	D21	- marchandises	E4
Éditorial	A20	- emplois	E4, E5
Observateur		- automobile	E5, E6
E2Forum	A21	- affaires	D12
Horoscope	E8	Politique	A5-A12
		Vacances voyage	B5

MÉTÉO Voir page S16
Ciel variable
Maximum 0, minimum -9



6 21924 98765 1

ENTENTE DANS LE SECTEUR PUBLIC

Les salariés toucheront 2% d'augmentation et la convention sera prolongée jusqu'en 2003

CLAUDE-V. MARSOLAIS

LES REPRÉSENTANTS des centrales syndicales CSN, CSQ et FTQ ainsi que des syndicats indépendants tels la Fédération des infirmières du Québec (FIQ) et le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ) en sont venus hier à une entente de principe avec le gouvernement pour prolonger d'un an les conventions collectives, moyennant une hausse salariale équivalant à 2 % en 2003.

La coordonnatrice des négociations dans le secteur public pour la

CSN, Claudette Carbonneau, a déclaré que ce n'était pas de gaieté de coeur que les représentants syndicaux avaient accepté une prolongation, mais que la conjoncture appaissait favorable pour régler l'épineux problème de l'équité salariale. « Dans la nuit de dimanche à lundi, le gouvernement a accepté un nouveau plan d'évaluation des catégories d'emploi, ce qui va nous permettre de prendre en considération les conditions psychologiques du travail, les habiletés en relations interpersonnelles et la mise à jour des connaissances des employés », a-t-elle précisé en expliquant que

le nouvel outil d'évaluation va remplacer celui que le gouvernement utilisait depuis 1989.

Elle s'attend à une très lourde tâche d'ici la fin de l'année car il faudra évaluer 800 catégories d'emploi, faire remplir des questionnaires par les personnes visées et ensuite en faire une évaluation qui aura des effets sur le statut salarial. Les parties se sont donné jusqu'au 31 décembre pour en venir à une entente sur l'équité salariale, mais si le délai n'est pas respecté, les personnes concernées recevront un ajustement rétroactif. Les syndicats et le gouvernement

vont également mettre sur pied des comités de travail afin de régler le litige sur le régime de retraite. Dans ce dossier, le gouvernement est mis sur la sellette car il ne dépose que partiellement la part qu'il doit verser au régime. Les représentants syndicaux et le gouvernement ont négocié une formule assez complexe. En effet, la hausse de 2 % va s'appliquer du 1^{er} avril au 31 décembre 2003, soit pour une période de neuf mois. Cependant,

Voir ENTENTE en A2

Voyagez maintenant. Ne payez rien après. Une chance sur 50 à l'achat d'un voyage de ne rien payer.

Canada AIR
Vols directs de Montréal
• Lisbonne • Madrid • Reykjavik
• Copenhague • Tunis • Rome • Kingston
• Haïti • Martinique • Dakar • Abidjan

La magie des croisières
Ne manquez pas le bateau!
À partir de
Paradise 999 \$
Sensation 909 \$
Triumph 1049 \$
Spirit 1266 \$
Les prix sont en dollars canadiens, en occupation double et incluent la croisière et les frais portuaires. Les prix sont sujets à changements et à la disponibilité au moment de la réservation.

En exclusivité Et le rêve devient réalité!
Les îles grecques
À la voile à bord du luxueux et confortable "Palamidis" Un magnifique voilier Ocean Star de 51 pi.
14 jours de rêves
pour seulement...
(tarif croisière) **2 495 \$**

Vols multi-voyages la Méga agence
Paris 599 \$
Londres 625 \$
Lyon 699 \$
Nice 749 \$
(514) 858-0011 • 1 888 302-6221
jaibesoindevacances.com
Ouvert le dimanche jusqu'à 20 h

1 > DEMAIN DANS LA PRESSE



Les Grammys

Avec ses huit mises en nomination, le groupe irlandais U2 part grand favori de la soirée des Grammys qui récompensera les vedettes de la musique, aujourd'hui à Los Angeles. Ne manquez pas le compte rendu de cette soirée, demain dans *La Presse*.

À lire demain dans le cahier Arts et Spectacles

2 > AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Venez clavarder avec l'écrivain Louis Caron dès midi
cyberpresse.ca/clavardage

> Notre section spéciale sur les Oscars
cyberpresse.ca/oscars

> Suivez le rendement de vos fonds
cyberpresse.ca/fonds

3 > À VENIR CETTE SEMAINE



> Ariane 5

Notre journaliste au lancement de la fusée Ariane 5 en Guyane française. À compter de demain.



RÉJEAN TREMBLAY

> Grand Prix d'Australie

Notre chroniqueur au premier Grand Prix de F1 de la saison, demain dans le cahier Sports.



RICARDO LARRIVÉE

> Le gibier à l'honneur

Des recettes de gibier du chef Jean-Paul Grappe, demain dans le cahier Actuel.

LOTÉRIES | LA QUOTIDIENNE > À trois chiffres : 4-0-0 > À quatre chiffres : 0-8-5-8

SUITES DE LA UNE

MILLIONS

Suite de la page A1

actuelle. Il risque aussi de déclencher une nouvelle guerre des chiffres entre Ottawa et Québec au sujet du déséquilibre fiscal qui existe entre le fédéral et les provinces au moment même où le premier ministre Landry prépare ses troupes aux prochaines élections provinciales.

Selon Radio-Canada, le gouvernement fédéral compte verser 500 millions de dollars de moins au Québec après avoir révisé la méthodologie de calcul relativement à la « valeur du stock résidentiel », soit la valeur des maisons dans chacune des provinces.

En vertu de cette nouvelle méthode, qui fait passer la valeur du stock résidentiel au Québec de 22,6 % à 23,9 %, le fédéral s'appuie sur l'évaluation de Statistique Canada au lieu d'utiliser les valeurs foncières fournies par les municipalités.

Compte tenu que la valeur du stock résidentiel est plus importante, les paiements de péréquation, qui permettent aux provinces plus pauvres d'offrir des services comparables à ceux offerts par les provinces plus riches, seront ajustés à la baisse. D'ores et déjà, la ministre Pauline Marois a la ferme intention de contester la nouvelle méthode de calcul, toujours selon Radio-Canada.

La guerre des mots entre Ottawa et Québec au sujet du déséquilibre fiscal a d'ailleurs connu un nouveau rebondissement hier après que le ministre des Affaires intergouvernementales, Stéphane Dion, eut tourné en ridicule l'idée que le Québec récupère une partie des milliards en revenus de TPS prélevés dans la province par Ottawa au lieu de réclamer un transfert de points d'impôt.

Selon M. Dion, cette proposition, qui ferait partie des recommandations retenues par

la commission Séguin sur le déséquilibre fiscal, est carrément impossible à mettre en oeuvre, compte tenu qu'elle priverait Ottawa d'une source importante de revenus.

« Si le Québec le demandait, les autres provinces pourraient le demander aussi. On remettrait les finances du fédéral en déficit. Cela aurait pour effet d'augmenter les taux d'intérêt, de nuire à l'économie, et de nuire aux finances des provinces », a déclaré M. Dion.

Bon an, mal an, la TPS, cette taxe honnie des consommateurs que les libéraux de Jean Chrétien avaient promis d'abolir lors de la campagne électorale de 1993, rapporte près de 20 milliards de revenus par année au Trésor fédéral.

« S'il n'y avait pas de contraintes financières sur terre, bien des choses seraient possibles. Mais convenons qu'il ne faut pas mettre les finances du fédéral en danger, que ce serait mauvais pour l'économie et pour les finances des provinces », a ajouté M. Dion, qui a soutenu que les provinces ont accès à une assiette fiscale suffisamment large pour financer les programmes dont elles sont responsables.

De son côté, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, accueille favorablement l'idée que le Québec conserve une partie des revenus de la TPS. Il a rappelé que les militants de son parti en ont déjà fait la recommandation.

« C'est une excellente idée. Le Bloc a déjà voté en faveur lors d'un congrès. Voilà une mesure qui est certes intéressante. Mais il n'y a pas qu'une mesure possible. On verra bien si cela sera une des recommandations », a-t-il dit.

IMMOBILIER

Suite de la page A1

125 000 locataires québécois envisagent de devenir propriétaires cette année, selon un sondage SOM réalisé pour Desjardins. D'ici six mois, 12 % des Canadiens ont l'intention d'acheter une maison, indique un sondage Ipsos-Reid effectué pour le compte de la Banque Royale.

« C'est plausible » que 125 000 locataires québécois se préparent à acheter une maison, confirme Jean Laferrière, analyste principal de la SCHL. Près de 95 000 personnes avaient déjà l'intention d'acheter une maison, dans la région de Montréal seulement, selon la dernière étude de la SCHL, réalisée en août et septembre derniers et « teintée de pessimisme » à cause des attentats du 11 septembre et des craintes d'une récession. La SCHL réévalue son étude car M. Laferrière note « un engouement » pour l'habitation.

Au diable la récession (que le Canada serait sur le point d'éviter d'ailleurs), les gens « privilégient la maison et il y a un retour au *cocooning*. Le printemps sera très bon, après le sommet des derniers mois », dit l'analyste. Près de 70 % des Québécois interrogés par Ipsos-Reid déclarent voir leur maison comme un « refuge », soit plus que dans toute autre province.

Trois facteurs expliquent la vigueur du marché : les bas taux hypothécaires, le maintien relatif de l'emploi et le taux de confiance élevé. « Au-delà de ça, dit M. Laferrière, il y a toutefois autre chose qui s'apparente à la fin des années 1980. » À cette période, le secteur de l'habitation a connu la surchauffe ; la rareté des maisons disponibles a provoqué une flambée des prix... avant que le marché culbute brutalement.

Ce scénario pourrait se répéter car le bassin démographique ne pourra soutenir une telle fébrilité que durant quelques mois, croit l'analyste de la SCHL. Cela dit, les prix des

maisons restent raisonnables et la crainte d'une hausse des taux hypothécaires à la fin de 2002 — évoquée dans le sondage de la Banque Royale — « peut jouer » en hâtant des décisions d'achat. De plus, le « beau temps » facilite le magasinage et la rareté des logements locatifs en incite plusieurs à acheter, estime M. Laferrière.

Selon le sondage réalisé pour Desjardins, les acheteurs veulent profiter des plus bas taux hypothécaires depuis 40 ans puisque 70 % d'entre eux misent sur des emprunts avec un terme de cinq ans. Environ le tiers des acheteurs veulent obtenir un prêt plus élevé pour rénover la maison acquise et se payer des meubles et accessoires, ajoute la Banque Royale.

Devant de telles perspectives, les institutions prêteuses redoublent d'efforts pour attirer la clientèle. Dans une « offensive hypothécaire sans précédent », selon Yves Beaudoin, directeur du développement des affaires, Desjardins offre notamment un taux de 4,5 % la première année (sur le taux en vigueur pour les termes de sept à 10 ans), la chance de gagner par tirage la valeur de sa maison et des chèques-cadeaux d'une valeur totale de 10 millions.

Selon SOM, 46 % des locataires ont l'intention d'emprunter chez Desjardins. Selon Ipsos-Reid, 63 % des emprunteurs veulent s'adresser à leur banque habituelle.

Près de 85 % des Canadiens qualifient l'habitation de bon investissement et environ 50 % prévoient une hausse des loyers et du prix des maisons d'ici l'an prochain, selon la Banque Royale.

Fait étonnant, six Canadiens sur 10 désireux de rénover leur maison prévoient payer comptant ou par carte de crédit la somme moyenne de 9300 \$ pour leurs travaux.

POUR NOUS JOINDRE

La Presse / cyberpresse.ca , 7, rue Saint-Jacques, Montréal (QC) H2Y 1K9

La Presse

	TÉLÉPHONE	TÉLÉCOPIEUR	COURRIEL	HEURES D'OUVERTURE
RÉDACTION		(514) 285-6808	redaction@lapresse.ca commentaires@lapresse.ca	Lundi au vendredi : 8 h15 à minuit Sam: 10h à minuit Dim: 10h à minuit
Actuel	(514) 285-7070	(514) 285-6808	actuel@lapresse.ca	
Arts et Spectacles		(514) 285-4814	arts@lapresse.ca	
Économie		(514) 285-4809	economie@lapresse.ca	
Montréal Plus		(514) 285-6808	montrealplus@lapresse.ca	
Sports		(514) 350-4854	sports@lapresse.ca	
Éditorial, Forum	(514) 285-7027	(514) 285-4816	forum@lapresse.ca	Lundi au vendredi : 9 h à 17 h
CYBERPRESSE	(514) 285-7070	(514) 285-7123	commentaires@cyberpresse.ca	Lundi au vendredi : 6 h à 2 h Samedi et dimanche : 7 h à 2 h
ABONNEMENT	(514) 285-6911 / 1-800-361-7453	(514) 285-7039	abonnement@lapresse.ca	Lundi au vendredi : 6 h30 à 17 h30 Sam : 7 h à midi / Dim : 7 h à 11 h
PETITES ANNONCES	(514) 987-8363 / 1-866-987-8363	(514) 848-6287	petitesannonces@lapresse.ca	Lundi au vendredi : 8 h00 à 17 h30
PAGES ANNIVERSAIRES / ARCHIVES PHOTO	(514) 285-7364	(514) 285-6988	archives@lapresse.ca	Lundi au vendredi : 9 h à 17 h
PUBLICITÉ				
Décès et remerciements	(514) 285-6816	(514) 350-4875	deces@lapresse.ca	Lundi au jeudi : 8 h30 à 21 h Vendredi : 8 h30 à 20 h30 Samedi et dimanche : 14 h à 18 h
Carrières et professions	(514) 285-7320	(514) 499-2053	carrieres@lapresse.ca	Lundi au vendredi : 8 h30 à 17 h30
National et voilà!	(514) 285-7306	(514) 845-8129	—	Lundi au vendredi : 8 h30 à 17 h30
Vente au détail	(514) 285-6931	(514) 845-5830	—	Lundi au vendredi : 8 h30 à 17 h30

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne Contrat de vente numéro 0531650
Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518

SOMMET

Suite de la page A1

que « l'enthousiasme n'y est pas », chez ses membres. Il faut dire que la nouvelle administration a levé le nez sur les professionnels de la Ville depuis son arrivée au pouvoir. D'abord en démenageant le service des communications — autrement tout désigné pour organiser un événement comme le Sommet — à l'extérieur des murs de l'hôtel de ville, pour le remplacer par l'imposant cabinet politique de près de 70 personnes qui entourent et conseillent le maire et son équipe. Ensuite, dès son élection, le cabinet Tremblay a confié à l'IPSE — organisme fondé par Gerald Tremblay en 1999 — le mandat d'organisation du site Web et d'animation du Sommet, laissant encore une fois un rôle secondaire aux fonctionnaires. L'IPSE, qui devait recevoir 850 000 \$ pour ses services, s'est désisté le week-end dernier après qu'on eut appris qu'il avait reçu le feu vert de l'administration montréalaise bien avant le lancement de l'appel d'offres public.

Les professionnels en ont gros sur le coeur, dit Michel Vézina. « Encore une fois, une nouvelle administration a rejeté les professionnels qui ont toute l'expertise et qui auraient été ravis de faire le travail », dit-il, avant d'ajouter : « Maintenant qu'ils se sont fait prendre les culottes à terre, ils veulent confier ça aux employés de la Ville. Je vous le dis tout de suite : ça ne se fera pas par osmose ostentatoire. Ils auraient dû venir nous voir il y a quatre mois. »

Au-delà des questions de principes, Michel Vézina croit qu'il sera physiquement impossible d'organiser un tel sommet en à peine trois mois. « N'oublions pas que l'IPSE avait commencé son travail dès le mois de décembre ; comment voulez-vous qu'on arrive aux mêmes résultats avec la moitié moins de temps ? »

Le président du syndicat estime donc qu'il vaut mieux reporter le Sommet à l'automne, afin de laisser la poussière retomber, et de permettre à la Ville de retrouver un peu de stabilité. « La nouvelle ville est totalement désorganisée, dit-il. Le comité de transition n'a pas fait son travail, il n'y a eu aucune intégration des employés des anciennes municipalités. Ce n'est pas le temps d'organiser un sommet, pas en ce moment en tout cas ! »

Et comme si ce n'était pas assez, les « ac-

teurs » qui devraient normalement faire partie du Sommet demandent l'un après l'autre au maire Tremblay de le reporter à l'automne. Guy Coulombe, qui a rencontré les dirigeants du service des communications de la Ville, hier, doit en principe accoucher d'un plan d'action qui doit relancer le Sommet, cette semaine.

Les sautes d'humeur du maire

Pour ajouter à la sauce, trois conseillers de l'Équipe Tremblay, Marvin Rotrand, Jeremy Searle et Stéphane Arbour, ont voté contre leur parti hier au conseil, au sujet de la nomination du lobbyiste Cameron Charlebois à la tête du service d'urbanisme et de l'habitation. Ces dissensions ont provoqué un vote nul (28 de chaque côté)... et un nouvel embarras pour le maire Tremblay.

C'est un peu dans ce contexte que le maire est soudainement sorti de ses gonds, à l'assemblée du conseil, hier matin. Des employés de la Ville distribuaient des enveloppes aux conseillers au pouvoir lorsque la leader de l'opposition, Claire Saint-Arnaud, a demandé copie du document, comme le veut la règle.

La demande a provoqué le courroux de Gerald Tremblay, qui s'est levé dans un mouvement théâtral pour lancer une enveloppe sur le bureau de Pierre Bourque.

Qualifié d'« irrespectueux », le geste du maire a provoqué un tollé de la part de l'opposition. « Il est enragé ! » a dit Nicolas Tétrault, du Plateau-Mont-Royal, en sortant de la salle. « Ce n'est pas digne d'un maire ! » a commenté Robert Bousquet, d'Émard, qui semblait prêt à en découdre avec le maire pour défendre son chef.

Quant à Pierre Bourque, il s'est contenté de dire qu'il n'avait pas compris pourquoi le maire Tremblay avait agi de la sorte : « Ce n'est même pas moi qui parlais. Il était en colère ; l'émotion des derniers jours, sans doute... »

Pour le conseiller Michael Applebaum (Équipe Tremblay), il ne s'agissait tout au plus que d'un geste vigoureux : « J'ai vu bien pire », a-t-il dit, tandis que les conseillers de Tremblay tentaient de minimiser l'affaire. Le maire a préféré passer son chemin sans répondre aux questions des journalistes.

ENTENTE

Suite de la page A1

pour la période comprise entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2003, les 425 000 employés du secteur public recevront aussi une somme forfaitaire additionnelle de 2 %.

L'augmentation de 2 % va s'appliquer à l'ensemble des heures rémunérées (heures supplémentaires, assurance-salaire, congés de maternité) et les primes de toutes sortes et sera comptabilisée aux fins du régime de retraite.

Les personnes qui occupent un emploi saisonnier entre janvier et avril 2003 y auront également droit et recevront une somme rétroactive.

L'entente de principe devrait s'étendre à tous les organismes gouvernementaux, ceux qui ne font pas partie du front commun intersyndical, tels les musées, les régies, etc.

Le coordonnateur des syndicats du secteur public à la FTQ, Gilles Giguère, est d'avis que l'augmentation de 2 % semble correcte et qu'elle correspond assez bien aux prévisions inflationnistes. « Et si on s'est trompé, on aura toujours la possibilité de se rattraper aux prochaines négociations qui débiteront en 2004 », précise-t-il.

Au syndicat de la fonction publique du Québec, le président, Richard Thibaut, soutient que le mouvement syndical se donne l'oxygène nécessaire pour la vaste en-

treprise que représentent les travaux d'équité salariale.

Louis Roy, président de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN), croit pour sa part qu'il s'agit d'une augmentation minimale puisque les employés dans les services de santé gagnent 30 000 \$ par an pour un travail à temps plein. Selon lui, ce prolongement n'empêchera pas sa fédération de s'attaquer à la réorganisation du travail dans les services de santé sur le plan local. « L'ex-ministre Trudel avait déposé en décembre un document de travail à ce sujet et il avait prévu une somme de 2,5 millions dans l'amélioration de l'organisation des soins infirmiers et dans les services sociaux. On va s'y atteler, soyez-en sûr », prévient-il.

Les centrales syndicales et les syndicats vont donc dans les prochains jours convoquer leurs instances intermédiaires et leur recommander l'acceptation de l'offre gouvernementale négociée. Par la suite, les syndicats locaux seront appelés à faire éternier l'entente par leurs membres. Cette opération devrait se terminer au plus tard à la mi-avril.

cyberpresse.ca Un dossier sur la controverse entourant l'organisation du Sommet de Montréal à www.cyberpresse.ca/tremblay



3024792A

Découvrez notre collection printannière pour hommes et femmes, économisez et obtenez des miles de récompense Air Miles^{md} avec vos achats!

Consultez notre circulaire dans le journal d'aujourd'hui pour en savoir davantage.

Marque déposée d'Air Miles[®] International utilisée sous licence par «Loyalty Management Group Inc», «Mark's Work Wearhouse» et «L'Équipier Lléé»

L'Équipier

Vêtements performants

ACTUALITÉS

Février doit revenir aujourd'hui

Record de chaleur battu dans la région métropolitaine

SÉBASTIEN RODRIGUE

Avec le temps doux des derniers jours, Serge Beaulieu, acériculteur de Orms-town, ne sait plus où donner de la tête puisque ses 20 000 érables ont produit suffisamment de sève en moins de 24 heures pour faire 550 litres de sirop.

Hier, le mercure est grimpé à 11 degrés Celsius, pour établir un nouveau record. Le précédent datait d'il y a deux ans. Il avait alors fait six degrés. Le sud du Québec a bénéficié d'une poussée d'air chaud en provenance du sud des États-Unis, indique Steve McCusky, météorologue à Environnement Canada.

Mais le temps se refroidira dès aujourd'hui pour ressembler davantage à un mois de février. M. McCusky confirme que l'hiver 2002 est particulièrement doux jusqu'à maintenant, mais qu'il est encore trop tôt pour ouvrir les terrasses! En décembre et janvier, la température s'est maintenue à six degrés au-dessus des moyennes. Il ne faut toutefois pas s'attendre à un printemps hâtif en se fiant à la chaleur des derniers jours.

Les producteurs de sirop d'érable profitent pleinement des journées chaudes et des soirées fraîches. M. Beaulieu, qui est également premier vice-président de la Fédération des producteurs acéricoles du Québec, a fabriqué plus de 3000 litres de sirop d'érable depuis deux semaines.

La production a commencé en Montérégie, tandis que l'eau d'érable se fait attendre ailleurs, comme dans les Laurentides. «Ça coule à plein et, en plus, c'est du sirop de qualité», s'exclame M. Beaulieu. En temps normal, le sirop est plus foncé lors des premières coulées, mais le taux de sucre est déjà très bon, explique-t-il.

M. Beaulieu affirme qu'il est déjà arrivé que la saison des sucres débute vers la mi-février, mais il ne veut pas faire de pronostics sur les récoltes à venir. «C'est bien parti, mais il suffit qu'il fasse plus chaud pour que les érables arrêtent de couler», dit-il.



Photo ROBERT NADON, La Presse ©

Le temps doux a permis à quelques téméraires de prendre leur repas à l'extérieur hier midi. Le mercure a grimpé à 11 degrés Celsius, soit six degrés de plus que le record pour un 26 février enregistré... il y a deux ans !

Les oiseaux migrants déjoués par le temps doux

PIERRE GINGRAS

LE TEMPS DOUX exceptionnel des dernières semaines semble avoir déclenché la migration printanière chez plusieurs espèces d'oiseaux, soit deux à trois semaines plus tôt que prévu.

Lundi déjà, à quelques dizaines de kilomètres au sud de Montréal, plusieurs ornithologues amateurs ont signalé la présence de nombreuses volées de bernaches du Canada, de même que des centaines de carouges à épaulettes en compagnie de plusieurs quiscales bronzés.

Quelques oies des neiges ont aussi été signalées, des filleules milouinan, une espèce de canards plongeurs, de même qu'un urubu à tête rouge (appelé familièrement vautour à tête rouge), tous des migrants qui nous arrivent habituellement vers la première ou la deuxième semaine de mars, indique Pierre Bannon, responsable de la compilation des oiseaux inusités pour la Société québécoise de protection des oiseaux.

L'expert souligne que plusieurs autres espèces comme les bécasses, les grands hérons ou encore les pluviers kildirs ont été signalés dans l'État de New York et ce n'est qu'une question de jours avant qu'ils ne traversent la frontière si ce n'est déjà fait. «La migration commence plus tôt cette année, c'est évident. Mais avec l'hiver étrange que nous connaissons, il n'y a plus rien pour nous étonner», lance-t-il.

M. Bannon explique les oiseaux migrants qui ont passé l'hiver au Québec ont été beaucoup plus nombreux qu'en temps normal. Dans les eaux vives autour de Montréal, on a compté 12 000 canards, soit trois fois plus que pendant les hivers habituels. Plus de 7000 colverts faisaient partie du groupe mais aussi plusieurs espèces qui ne séjournent pas dans la région en période hivernale. Des centaines de goélands à bec cerclé ont aussi hiverné dans la métropole (ils arrivent du sud par milliers, ces jours-ci), de même que plusieurs merlebleus et busards Saint-Martin, un rapace migrateur que l'on voit souvent survoler les champs à faible hauteur au cours de l'été.

Des narcisses qui s'impatientent

La végétation réagit aussi vivement aux températures plus élevées, particulièrement aux journées chaudes comme celle d'hier.

Plusieurs plantes bulbeuses à croissance hâtive, comme les crocus, les perce-neige ou certaines tulipes, par exemple, ont commencé à se pointer sur certains terrains, surtout aux endroits ensoleillés et protégés. Même si ces plantes devront affronter encore plusieurs périodes de gel, leur floraison n'en sera pas affectée, insiste Carol Cowan qui représente le Centre international des bulbes à fleurs au Canada. Ce sont les bouts des feuilles qui sortent d'abord de terre. Un gel brûlera légèrement ces extrémités mais sans affecter pour autant la croissance de la future fleur, fait-elle valoir. Mme Cowan conseille néanmoins de couvrir ces nouvelles pousses de paillis si la chose est possible, pour éviter que la beauté du feuillage ne soit altérée davantage.



Photothèque La Presse ©

D'ordinaire plus lents à revenir au pays, plusieurs carouges à épaulettes comme celui-ci ont été aperçus depuis lundi au sud de Montréal.

Un homme et son péché

La Tribune

SHERBROOKE — Gervais Camiré était aux anges, hier après-midi, dans sa cabane enfumée de vapeur sucrée et d'odeur apaisante de feu de bois.

Un soleil de printemps a donné le signal du temps des sucres. Sous cette douce chaleur, les érables ont ressenti une bonne poussée de sève. Par la magie de la nature, l'eau s'est mis à couler à pleins tubes dans les réservoirs. Ce n'était pas le déluge, mais juste comme il le faut pour produire du beau sirop.

Beaucoup de catégorie AA, et un peu de catégorie A vers la fin de l'après-midi, a raconté M. Camiré, tout sourire, affairé à sa ronflante bouilloire.

Peu de gens le savent, mais une partie du secret se trouve dans le débit de l'eau. Si l'eau d'érable demeure trop longtemps à la température de l'air, elle se dégrade dans les bassins et perd une bonne part de sa qualité. Comme le lait, a expliqué l'acériculteur de Saint-Denis-de-

Brompton. Les faibles coulées sont justement la cause de la piètre qualité du sirop de l'an dernier.

Mais depuis lundi, tout va bien, ça coule à flots. Et comme tous les producteurs de la région, comme toutes les années, Gervais Camiré était prêt depuis le milieu du mois. Il attendait ce moment avec frénésie. Pour lui, depuis plus de 25 ans, le temps des sucres signifie un sentiment incroyable, une volonté de produire le meilleur millésime, la meilleure cuvée possible. L'oeil au baromètre, l'autre au thermomètre, il cherchera pendant le prochain mois à tirer le meilleur de ce don de la nature.

Le sirop d'érable, c'est une histoire de passion. «C'est comme le vin, a lancé M. Camiré. Cette érablière ne donnera pas le même sirop que l'érablière voisine. C'est une question de géographie, d'arbres et de terre. Nous sommes un peu en montagne, ici, alors la terre est plus légère. Le sirop est plus doux, a un goût plus amer. Des arbres plantés dans la terre noire ne donne pas du bon sirop.»

C'est pour ne pas faire de compromis sur la qualité que Gervais Camiré a résisté à la modernisation à outrance. Pas de bouilloire à l'huile pour que l'eau cuise plus longtemps. Pas de couvercle sur les marmites pour pouvoir sentir l'odeur du sucre. Il a cependant cédé à la récolte par tube, il y a 20 ans. «5000 entailles ramassées à la chaudière, ce n'est pas du sport. Ce n'est pas drôle», a-t-il fait remarquer.

Comment augure le reste de la saison? En homme d'expérience, Gervais Camiré n'ose pas se prononcer. Cela dépend du temps. Il ne faut pas qu'il fasse chaud trop longtemps. Il faut qu'il fasse méchant. De la pluie, de la neige, de la pluie, de la neige. Cela donne de l'humidité à l'arbre pour qu'il laisse aller son eau.

Il était donc heureux d'entendre que les météorologues prévoient de la neige pour les prochaines heures. Il y a une bonne coulée, peut-être 8000 ou 9000 gallons, a conclu l'homme tout heureux à ses fourneaux.

CARTE SANTÉ

Les médecins résidents souhaitent qu'on en reporte l'utilisation

PASCALE BRETON

QUÉBEC — La poursuite des travaux de la commission parlementaire sur la carte santé à puce a une fois de plus mis en évidence, hier, les nombreuses inquiétudes que ce projet suscite encore. La Fédération des médecins résidents du Québec suggère même de reporter son implantation.

La FMRQ souligne que le projet n'est pas dénué d'intérêt, mais que dans le contexte actuel, le réseau de la santé a d'abord besoin d'une réorganisation majeure. La carte à puce n'est pas «la solution à tous les maux, ni même une solution viable permettant présentement d'améliorer notre système de santé», peut-on lire dans son mémoire.

Pour la rédaction de son rapport, la FMRQ s'est notamment basée sur des projets similaires implantés dans trois pays d'Europe ainsi que sur celui que l'Ontario projetait de mettre en place. Faisant des comparaisons, elle s'interroge sur la pertinence de la carte et

s'inquiète des frais élevés de son implantation, estimant qu'il est possible de moderniser ou d'informatiser le réseau de la santé à moindre coût.

«Il faut reporter le projet parce que c'est un outil dont l'utilité sera partielle. On ne peut pas investir tout cet argent dans un outil aussi incomplet, surtout dans un contexte où il faut renouveler le parc technologique et activer ce qui a déjà été mis de l'avant, que ce soit par rapport aux personnes âgées ou aux recommandations de la commission Clair», a déclaré le président de la FMRQ, Jean-Sébastien Delisle, en entrevue à *La Presse*.

La Fédération des médecins spécialistes du Québec juge pour sa part que le projet du gouvernement est «prometteur», à la condition toutefois qu'il respecte le volet clinique, c'est-à-dire les soins aux patients et la transmission des données qui les concernent.

«Si nous avons le moindre doute — et de là le nombre de questions que nous

posons dans notre mémoire —, si nous avons un doute qu'il y a un désengagement et que ça ne devient qu'une carte d'habilitation d'admissibilité du patient, oubliez-nous, nous ne sommes plus des supporteurs», a lancé le président de la FMSQ, Yves Dugré. Il n'a d'ailleurs pas manqué de rappeler que le projet présenté au Conseil des ministres vantait d'abord les avantages administratifs de la carte, ce n'est que récemment que le gouvernement a mis l'accent sur l'aspect clinique.

Concernant le coût d'implantation de 160 millions et les bénéfices annuels estimés à 45 millions, la FMSQ écrit dans son mémoire qu'elle «n'adhère pas à cette approche administrative et manifeste des réserves à l'égard des économies projetées. (...) Les médecins devront être compensés pour tous les coûts reliés à l'implantation de la carte santé.»

L'Ordre des pharmaciens du Québec apporte également de nombreux bémols, principalement par rapport à l'implantation de la carte à microprocesseur. Le président, Paul

Fernet, suggère à cet effet de préciser les modalités d'opération de la carte et d'initier un projet pilote dans une région administrative de la province avant de dépenser des sommes importantes pour l'implanter à grande échelle.

«Le problème concerne la dimension clinique de l'utilité de la carte. Nous n'avons aucune certitude, à travers l'actuel projet de loi, que nous allons pouvoir atteindre cet objectif. Il y a trop de zones grises et d'imprécision, il manque des informations si bien que l'Ordre ne peut donner son appui à l'avant-projet de loi», a indiqué le président.

Comme ses confrères, il affirme que ce n'est pas tout de rendre disponible une liste des médicaments dans le résumé du dossier du patient, il faut aussi pouvoir y inclure par exemple les résultats de tests de laboratoire ou d'imageries médicales. Des informations que l'avant-projet de loi ne révèle pas et qui sont d'autant plus importantes qu'actuellement la majorité des laboratoires ne sont pas informatisés.

REPORTAGE PUBLICITAIRE

CHEZ SOI 2002

grands constructeurs

Ne manquez pas ce cahier spécial aujourd'hui dans

La Presse

Un bébé dépourvu du gène porteur de l'Alzheimer

Cette première médicale soulève des questions éthiques sur les limites de la reproduction assistée

Agence France-Presse

CHICAGO — Un couple a conçu, grâce à l'aide de généticiens, un bébé dépourvu d'un gène héréditaire qui aurait conduit au développement d'une version précoce de la maladie d'Alzheimer chez l'enfant, selon une étude sur cette première médicale publiée hier.

Le bébé a été conçu in vitro et l'ADN de l'oeuf examiné avant l'implantation dans l'utérus pour vérifier que l'enfant n'était pas prédisposé à la maladie.

C'est la première fois que ce test génétique est utilisé pour ce type d'affection, selon le *Journal of the American Medical Association (JAMA)* qui révèle l'intervention.

Le bébé est âgé aujourd'hui de 15 mois, mais les circonstances de sa naissance sont rendues publiques seulement maintenant. Selon certains scientifiques, la méthode soulève des questions éthiques sur le rôle de la science dans la reproduction assistée. Certains médecins se sont interrogés sur la décision d'aider une mère à avoir un bébé alors qu'elle-même a toutes les chances de contracter la maladie dégénérative dans quelques années et de ne pas pouvoir s'occuper de

l'enfant. La jeune femme, une généticienne de 33 ans qui a voulu garder l'anonymat, est porteuse du gène de cette version précoce de la maladie d'Alzheimer, mais n'en a pas les symptômes.

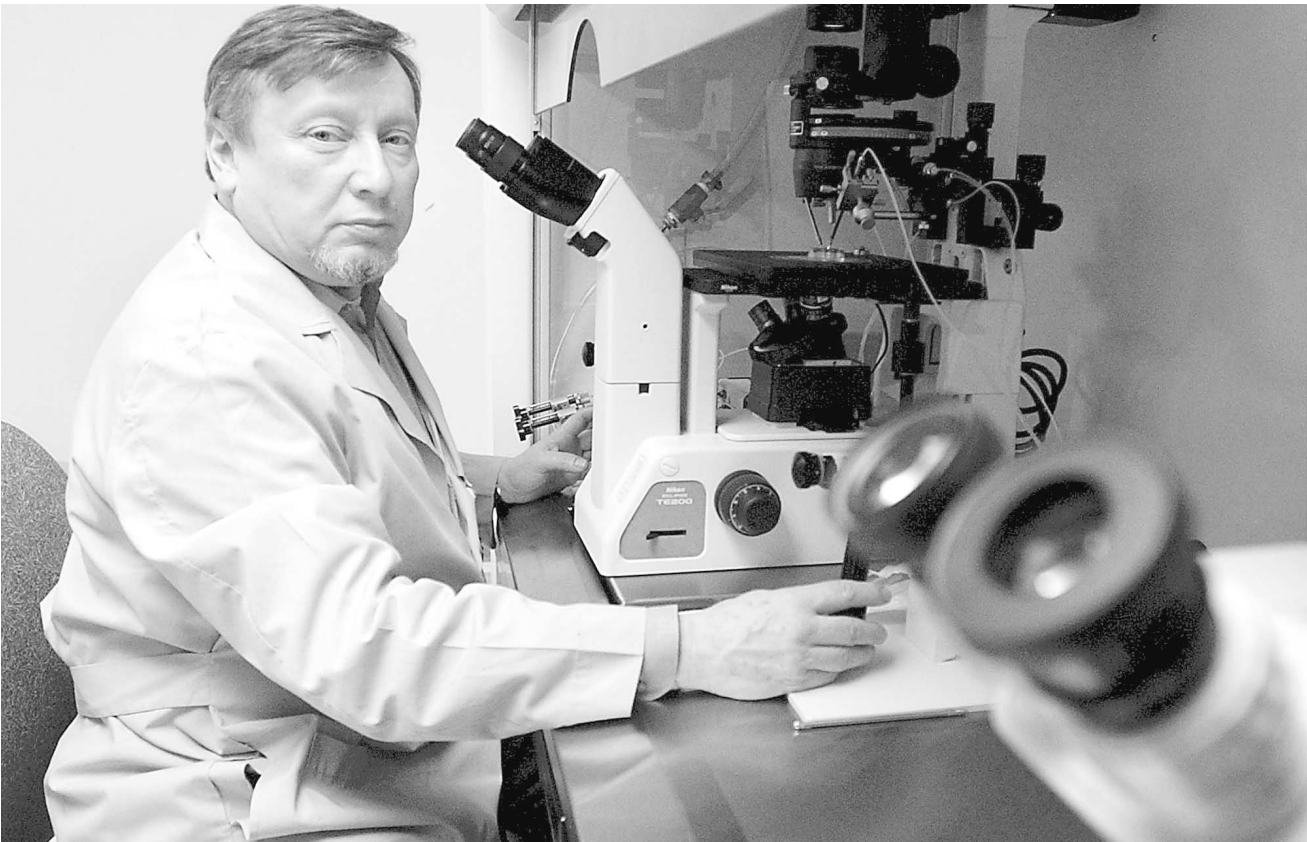
Son propre père est décédé de la maladie à l'âge 42 ans et sa soeur a été placée dans une institution cinq ans après l'apparition de l'affection.

« Comme sa soeur, selon toute vraisemblance, cette femme ne sera pas en mesure de s'occuper ni de reconnaître son enfant dans quelques années », affirme Dena Tower et Roberta Loewy dans un éditorial accompagnant l'étude.

Le choix des parents peut être vu de deux façons, poursuivent les deux scientifiques de l'Université de Californie.

« D'un côté, voici un futur parent qui s'est conduit de façon responsable au niveau éthique en s'assurant qu'elle concevait un enfant dépourvu de la prédisposition à cette maladie d'Alzheimer », écrivent les scientifiques.

D'un autre côté, on peut s'interroger sur la décision d'une mère de donner la vie à un enfant qu'elle « ne sera sans doute pas capable d'élever », ajoutent-ils.



Le professeur Yury Verlinsky, du Reproductive Genetics Institute de Chicago, est l'un des généticiens à avoir aidé un couple à concevoir un bébé dépourvu d'un gène héréditaire qui aurait conduit au développement d'une version précoce de la maladie d'Alzheimer.

Premiers résultats encourageants pour un vaccin antisida à base d'ADN

Agence France-Presse

SEATTLE — Des essais d'inoculation chez l'homme d'un vaccin expérimental à base d'acide désoxyribonucléique (ADN) contre le virus de l'immunodéficience humaine (VIH), responsable du sida, ont montré des résultats encourageants, a annoncé mardi un chercheur du groupe pharmaceutique américain Merck.

Le vaccin a été bien toléré et a produit une réponse cellulaire immunologique quantifiable chez les volontaires séropositifs et séronégatifs, en fonction des doses administrées, a expliqué le Dr Emilio Emini, chercheur aux laboratoires de recherches de Merck, à West Point (Pennsylvanie).

« Les données préliminaires sont prometteuses et indiquent que nous sommes capables de provoquer une réponse immunitaire semblable à celle que nous avions réussi à provoquer chez les primates », a-t-il ajouté.

« C'est encourageant, mais ce sont encore des données préliminaires », a cependant ajouté le chercheur, qui présentait ses travaux à l'occasion de la 9^e confé-

rence annuelle sur les rétrovirus qui se tient jusqu'à demain à Seattle.

Plusieurs équipes de chercheurs de Merck travaillent depuis plusieurs années à une nouvelle approche en vue de la mise au point d'un vaccin contre le VIH, qui permettrait aux malades de ne plus avoir à recourir à des traitements à base de trithérapies, lourdes et coûteuses.

L'idée consiste à renforcer le propre système immunitaire du malade et empêcher que le virus puisse se répliquer, en injectant un vaccin contenant des morceaux du matériel génétique (ADN) du virus lui-même.

L'approche adoptée par les chercheurs de Merck vise ainsi à stimuler la production d'une variété spécifique de globules blancs, les CD8, aussi appelés « cellules tueuses » en raison de leur capacité à détruire les cellules infectées par le virus. Ce faisant, les CD8 bloquent la répllication du virus et sa capacité à se répandre.

Or les chercheurs se sont aperçus que la production de ces « cellules tueuses » était accrue par la présence de protéines fabriquées à

partir de trois gènes du VIH, dont l'un baptisé Gag semblait le plus efficace. Ils ont donc conçu un vaccin contenant des morceaux de ces gènes, une technique appelée « ADN pur ».

Les résultats de premiers essais chez les singes, publiés en octobre 2000 dans la revue *Science*, avaient montré que chez les primates inoculés, le virus du sida était resté à des niveaux indétectables dans le sang.

Afin d'obtenir toutefois une réponse immunitaire encore plus forte, les chercheurs ont également utilisé un deuxième vecteur pour leur vaccin, en accrochant cette fois les bouts d'ADN du virus à un adénovirus, un microbe très violent responsable de la grippe et auparavant rendu inoffensif.

Après des années d'essais chez le singe, cette première phase d'essais d'immuno-généticité chez l'homme, réalisée auprès de 600 volontaires, pourrait durer encore un à deux ans. Elle vise seulement à s'assurer que le vaccin ne pose pas de problèmes de santé et qu'il est bien toléré.

Ce n'est que lors d'une deuxième phase que son efficacité clinique réelle sera évaluée.

90 % des Américains de plus de 55 ans ont des risques d'hypertension

Agence France-Presse

CHICAGO — Quelque 90 % des Américains de plus de 55 ans ont des chances de souffrir d'hypertension, indique une étude de chercheurs de l'Université de Boston (Massachusetts) à paraître aujourd'hui dans le *Journal of the American Medical Association (JAMA)*.

Cette enquête, réalisée à partir des données recueillies sur plus d'un millier de volontaires sur une période de 22 ans, a montré que 90 % d'entre eux avaient été menacés par l'hypertension, un facteur critique d'attaque cérébrale, de crise cardiaque ou de maladies cardiovasculaires.

Des études précédentes avaient conclu que seules 60 % des personnes âgées de plus de 55 ans présentaient un risque d'hypertension.

« Si 90 % des Américains sont

destinés à développer cette affection, il faut vraiment essayer d'éviter que cela arrive plutôt que de traiter (les patients) lorsqu'ils en sont arrivés là », souligne un des chercheurs, le professeur Ramachandran Vasan, de la faculté de médecine de l'université de Boston.

« Il est communément admis que l'hypertension peut être évitée en changeant ses habitudes de vie », notent les auteurs de l'étude. « Étant donné l'ampleur (de ce risque), il faudrait encourager les personnes d'un âge moyen qui ne souffrent pas encore de tension trop élevée d'adopter des habitudes de vie permettant

de maintenir une tension satisfaisante », ajoutent-ils.

L'enquête a été réalisée grâce au suivi de volontaires ayant participé à la Framingham Heart Study menée par l'Institut national américain du coeur, des poumons et du sang (NHLBI).

Il est admis que l'hypertension peut être évitée en changeant ses habitudes de vie

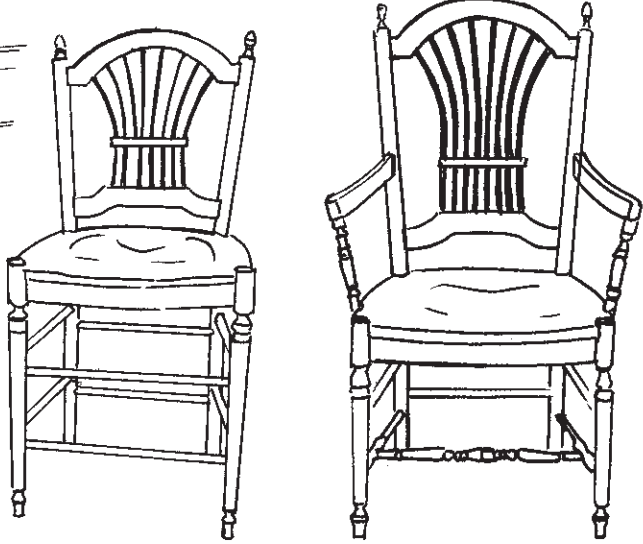
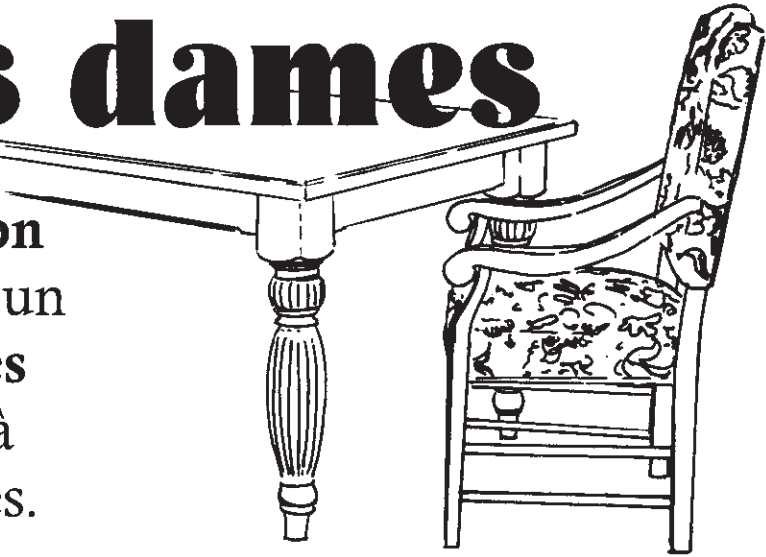
À table messieurs dames

jusqu'au 15 mars
15%
de réduction

- choix de formats jusqu'à* 72" x 42"
- choix entre 10 modèles de pattes
- choix de couleurs
- choix de chaises

Obtenez 15% de réduction lorsque vous commandez un ensemble table et chaises pouvant recevoir jusqu'à 12 couverts avec rallonges.

*cette promotion s'applique sur nos modèles de tables rectangulaires à quatre pattes allant des formats 48" x 36" jusqu'à 72" x 42"



MAISON DE MEUBLES

Patrimoine

3932 Autoroute Laval Ouest,
(coin Curé-Labelle)
Laval (Qc) H7T 2P7

(450) 687-6867

Pas de scrutin proportionnel sans une réforme des institutions politiques

ANDRÉ DUCHESNE

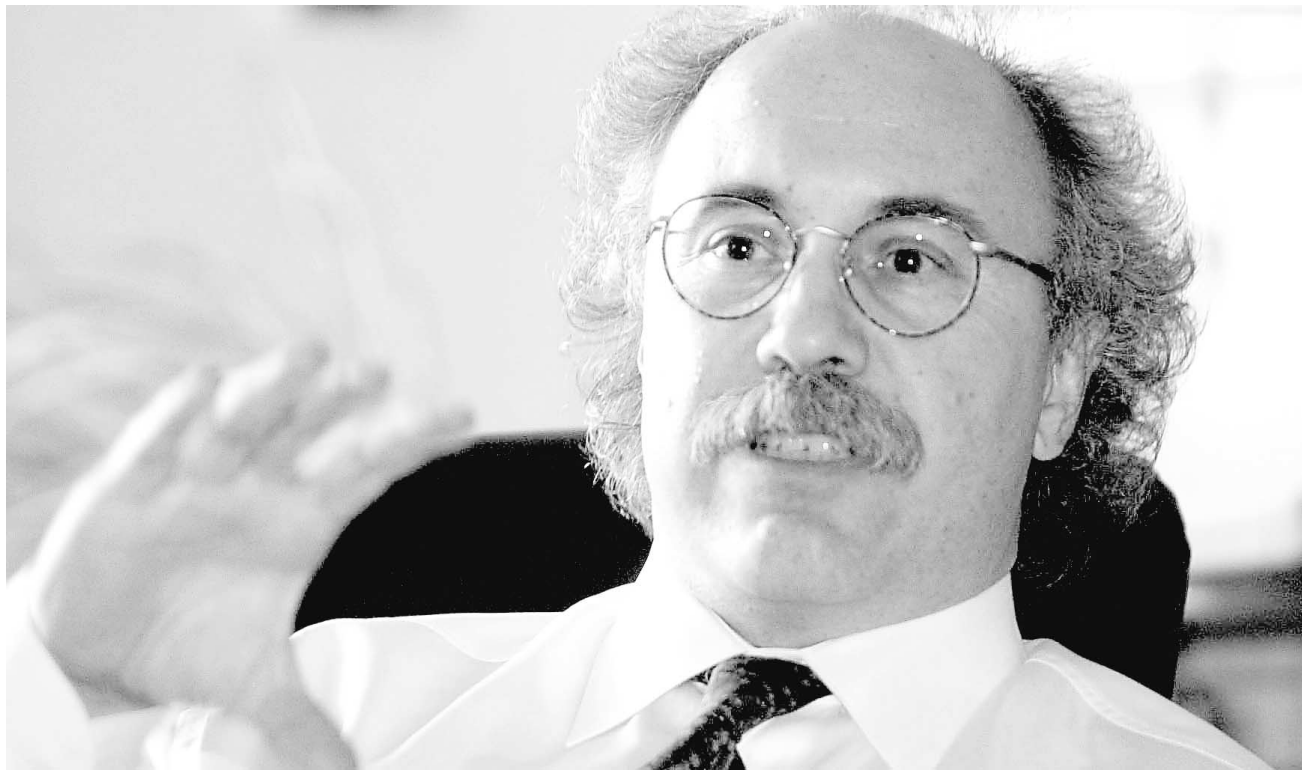
QUÉBEC — S'il n'en tient qu'au nouveau ministre québécois des Réformes électorale et parlementaire, Jean-Pierre Charbonneau, un des fondements de la société distincte qu'est le Québec se trouvera un jour dans ses institutions parlementaires.

Mais, attention dit-il, cela ne se réalisera pas uniquement dans le passage au scrutin proportionnel, comme le réclament les dirigeants du regroupement Démocratie nouvelle, mais dans une réforme beaucoup plus en profondeur du fonctionnement des institutions politiques.

« Le discours de Démocratie nouvelle est de dire : passons à la proportionnelle et on verra plus tard pour le reste. Selon moi, tout est intimement lié », a indiqué M. Charbonneau au cours d'un entretien téléphonique hier.

Le ministre ouvre par exemple la porte à l'adoption d'un mode de scrutin à l'américaine, c'est-à-dire où le premier ministre serait élu indépendamment de son parti et où les membres de son cabinet ne proviendraient pas nécessairement des bancs des élus. « C'est rendu que l'élection des maires se fait sur un mode plus universel que celle du premier ministre », déplore-t-il.

Une réflexion s'impose donc,



Jean-Pierre Charbonneau est ouvert à l'idée d'un mode de scrutin à l'américaine, où le premier ministre serait élu indépendamment de la performance électorale de son parti.

d'autant plus qu'elle survient à un moment où la confiance des citoyens à l'égard des politiciens se dégrade constamment. La séparation des pouvoirs exécutif et législatif permettrait de renverser la vapeur et susciterait une nouvelle confiance des électeurs à l'endroit

de leurs représentants, croit M. Charbonneau.

Son intervention survient à quelques semaines de l'ouverture d'une commission parlementaire permanente qui sillonnera les quatre coins de la province afin d'entendre les citoyens sur cette question.

« S'il y a un endroit où l'on peut se distinguer, sans avoir rien à demander à personne, c'est bien dans ce domaine-là », ajoute le ministre.

Avant le remaniement du 30 janvier, M. Charbonneau, qui a également hérité du portefeuille des Af-

aires intergouvernementales canadiennes, fut le président de l'Assemblée nationale durant six ans. Un poste qu'il considère avoir mis sous les feux de la rampe, entre autres par sa participation assez remarquée dans l'Association des parlementaires de langue française. Il croit pouvoir exercer le même travail avec les institutions politiques.

Il n'y a pas si longtemps, le premier ministre Bernard Landry avait indiqué qu'une telle réforme électorale ne se fera pas avant l'accession du Québec à la souveraineté. M. Charbonneau est plus impatient et croit fermement avoir reçu le mandat de mettre le projet sur les rails. « Depuis quelques mois, M. Landry montre plus d'ouverture, plaide-t-il. Il en a fait la démonstration lors de notre conseil national de février alors qu'il a déclaré vouloir faire du Québec un modèle de gouvernance démocratique. »

M. Charbonneau verrait même très bien la concrétisation des deux projets de front, c'est-à-dire amorcer le changement des institutions en parallèle avec la tenue d'un référendum gagnant. Pour lui, la réforme parlementaire constitue « le dernier grand chantier » de la Révolution tranquille qui s'est traduite par maints bouleversements dans les institutions québécoises.

Le Gleevec pourrait l'aider mais il n'est pas sur la liste des médicaments remboursés

CAMILLE BEAULIEU
Presse Canadienne

ROUYN-NORANDA — Une femme de 74 ans de Rouyn-Noranda, Thérèse Pelletier, n'a plus que six mois à vivre d'après le pronostic de ses médecins.

Un tout nouveau médicament, le Gleevec, de la compagnie montréalaise Novartis Pharmaceutical, pourrait toutefois lui valoir un sursis dans l'évolution de son cancer de l'estomac.

Mais, la Régie de l'assurance maladie du Québec ne paiera pas la facture pour le Gleevec : 3100 \$ pour 10 jours aux doses recommandées par son médecin.

Le Gleevec ne figure pas sur la liste des médicaments remboursés au Québec et n'est accepté, depuis le 1^{er} janvier, qu'à titre d'exception par la RAMQ dans le traitement de certaines leucémies seulement.

Atteinte d'une affection rarissime, une tumeur (stroma) gastro-intestinale, M^{me} Pelletier se meurt donc aussi d'impuissance un petit peu plus chaque jour : « Le temps passe et la RAMQ et Santé Canada se lancent la balle sans prendre de décision », déplore sa fille, Monique Allard. (Le stroma est le tissu constituant la charpente d'une tumeur cancéreuse.)

Dans l'immédiat, le mari de M^{me} Pelletier, retraité de Minéraux Noranda de 80 ans, a pigé dans les maigres ressources du couple pour recevoir 10 jours de traitement auprès de la compagnie de Dorval. Les premières doses sont arrivées hier à Rouyn-Noranda.

Mais à plus long terme ? Chargé d'instruire le ministre de la Santé sur la valeur thérapeutique des médicaments, le Conseil consultatif de pharmacologie du Québec suit les démarches du fabricant, Novartis Pharmaceutical, pour faire

reconnaître le Gleevec par Santé Canada dans le traitement de tumeurs stromales gastro-intestinales, a confirmé hier la directrice Denise Demers.

Le Conseil, a-t-elle encore expliqué, peut toujours recommander le remboursement par voie d'inscription prioritaire. « Le Conseil a entrepris son étude, mais reste tout de même un processus incompressible quand les données sont convaincantes, c'est un minimum de trois mois ! »

Marie-Josée Girard, pharmacienne chez Jean Coutu de Rouyn-Noranda où fait affaire M^{me} Pelletier, se retrouve entre l'arbre et l'écorce. « Le processus d'autorisation des médicaments est plus lent au Canada qu'aux États-Unis, où le Gleevec est accepté depuis quelques mois maintenant pour le traitement de tumeurs stromales gastro-intestinales. »

CRTC
AUDIENCE DU CRTC Canada

Le CRTC vous invite à participer à une audience publique à partir du 10 avril 2002 à 9 h 30, au The Metropolitan Centre, 333, 4e Avenue S.O., Calgary (Alb), afin d'étudier ce qui suit : 22. L'ENSEMBLE DU CANADA. METCOM PRODUCTIONS INC., faisant affaires sous le nom et la raison sociale de Métis Michif Television Network, demande l'autorisation d'obtenir une licence visant l'exploitation d'un service national de télévision spécialisée de catégorie 2 de langue anglaise qui sera appelé Métis Michif Channel. EXAMEN DE LA DEMANDE : 136, rue Milne, Regina, Sask. Si vous voulez appuyer ou vous opposer à une demande, vous pouvez écrire à la Secrétaire générale, CRTC, Ottawa (Ont.) K1A 0N2. Vous pouvez également soumettre votre intervention par fax au (819) 994-0218 ou par courriel au : procedure@crtc.gc.ca. Vos commentaires doivent être reçus par le CRTC au plus tard le 18 mars 2002 et DOIVENT inclure la preuve qu'une copie a été envoyée au requérant. Pour plus d'information : 1-877-249-CRTC (sans frais) ou Internet : <http://www.crtc.gc.ca>. Document de référence : Avis d'audience publique CRTC 2002-1.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

FINANCEMENT À PARTIR DE 3,9%

Pour un temps limité sur nos Passat et Jetta en stock.

Bon choix, livraison immédiate

Êtes-vous fait pour Volkswagen?

Popular MONTREAL

5441, rue St-Hubert
Tél.: (514) 274-5471
popular@popular.qc.ca

HBC NETTOYAGE RÉSIDENTIEL @ la **Yaie**

NETTOYAGE DE MOQUETTES

49 \$ 2 pièces et 1 vestibule*
Rabais de 19 \$. Notre prix ord.: 68 \$

74 \$ 5 pièces et 1 vestibule*
Rabais de 61 \$. Notre prix ord.: 135 \$

99 \$ Maison au complet
5 pièces, 1 vestibule* et 13 marches
Rabais de 75 \$. Notre prix ord.: 174 \$

49 \$ Nettoyage de canapé
Rabais de 10 \$. Notre prix ord.: 59 \$.
Nettoyage à la vapeur. Frais additionnels pour tissus spéciaux, coussins de dossier non attenants et meubles modulaires.

Notre méthode de nettoyage en profondeur déloge la saleté, ravive les couleurs et rafraîchit les fibres.

NETTOYAGE DE CONDUITS** Rabais de **100 \$**

Cette offre comprend:

- nettoyage de tous les conduits de ventilation de la maison (nombre illimité de sorties d'air)
- nettoyage de la soufflerie
- nettoyage des serpents

Notre prix ordinaire est de 299 \$ pour l'ensemble de ces services s'ils sont achetés séparément.

Renseignez-vous au sujet de notre méthode de désinfection entièrement naturelle et de nos filtres électrostatiques.

HBC SERVICES À DOMICILE

- Nettoyage résidentiel
- Sécurité résidentielle
- Décoration intérieure
- Rénovation résidentielle

COMPRENANT: Qualité • Fiabilité • Commodité

1-800-818-7779

Offre valide jusqu'au 2 mars 2002.

la **Yaie** J'aime, j'achète!

*Vestibules jusqu'à 10 pi. doivent être attenants. Prix fixé séparément pour les escaliers et les vestibules. Moquette fixe seulement. Les pièces de plus de 200 pieds carrés comptent pour deux pièces ou plus. Frais additionnels pour moquette en laine. Renseignez-vous sur notre désodorisant et notre traitement de protection des fibres. **Pour système de chauffage simple et système monozone. Services résidentiels seulement. Frais additionnels pour portes d'accès. L'équipement illustré peut être différent de celui qui est utilisé. Services non offerts dans toutes les régions.

© Copyright 2002 Compagnie de la Baie d'Hudson

Vente annuelle d'inventaire*



Boutique Courir

Du mercredi 27 février au mardi 5 mars

* Certains items peuvent être exclus de la vente

Vêtements isolés

-30% à -50%

Prêt-à-porter (automne-hiver)

-50%

Vêtements de plein air

-20% à -50%

Équipements de ski de fond

-30%

Vêtements de ski de fond

-20% à -50%

Gants, tuques et mitaines

-20%

Raquettes à neige

-30%

patagonia ROSSIGNOL FISCHER SALOMON lafuma Peltonen Craft
chlorophylle h. tech. Solstice TUBBS LOUIS GARNEAU Royal Robbins Alizée EXEL SUGOI KARHU

Sorties de ski de fond

Camp Mercier et Parc du Mont Ste-Anne

Une initiative de



Boutique Courir

en collaboration avec

pleinair
LE MAGAZINE QUÉBÉCOIS DE L'AVENTURE

Prenez le chemin de Québec avec nous... pour aussi peu que 40\$

CE FORFAIT COMPREND :

Le transport aller/retour par autocar de luxe
Les frais d'accès aux pistes
Un léger goûter à l'aller

Départ : Boutique Courir (Longueuil) à 7h00
Métro Longueuil à 7h10

PROCHAINES SORTIES - HIVER 2002

Dimanche 10 mars Parc du Mont Ste-Anne
Dimanche 17 mars Camp Mercier
Dimanche 24 mars Parc du Mont Ste-Anne
Dimanche 6 avril Camp Mercier

La protectrice du citoyen n'aidera pas Jacques Dubreuil

Presse Canadienne

LA PROTECTRICE du citoyen, Pauline Champoux-Lesage, ferme la porte à l'homme d'affaires Jacques Dubreuil qui sollicitait, au début du mois de février, son aide dans le dossier qui l'oppose au gouvernement québécois.

Mme Champoux-Lesage lui rappelle que « la Cour supérieure possède tous les pouvoirs nécessaires pour voir à la marche du dossier et à la conduite des parties, dans le litige dont vous l'avez saisie ».

Ce contentieux qui oppose le courtier en fruits de mer et aliments au gouvernement québécois dure depuis près de 10 ans. Québec a essuyé quatre rebuffades devant les tribunaux. De plus, l'ancien protecteur du citoyen, M^c Daniel Jacoby, a pourfendu les autorités gouvernementales à trois reprises dans ses rapports. Malgré tout, Québec est demeuré impassible.

À bout de patience, M. Dubreuil a décidé de poursuivre devant les tribunaux le procureur général du Québec pour une somme supérieure à 14 millions afin d'obtenir réparation. À la suite de cette démarche, les représentants du procureur général ont manifesté le désir d'interroger l'homme d'affaires. M. Dubreuil a alors décidé de frapper à la porte du protecteur du citoyen, accusant la partie adverse « d'abus de procédure et d'absence complète d'efforts pour rechercher un compromis conforme aux recommandations du protecteur du citoyen ».

Cette affaire a débuté en 1992 au moment où l'homme d'affaires a tenté d'obtenir un permis de transformation du poisson à Saint-Joachim-de-Tourelle en Gaspésie — permis que le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation lui a refusé. M. Dubreuil s'adresse alors aux tribunaux afin de faire renverser la décision gouvernementale. Les tribunaux lui donnent raison. De contestation en contestation, les autorités gouvernementales ont continuellement mordu la poussière. Même les tentatives d'un arbitre ont échoué.

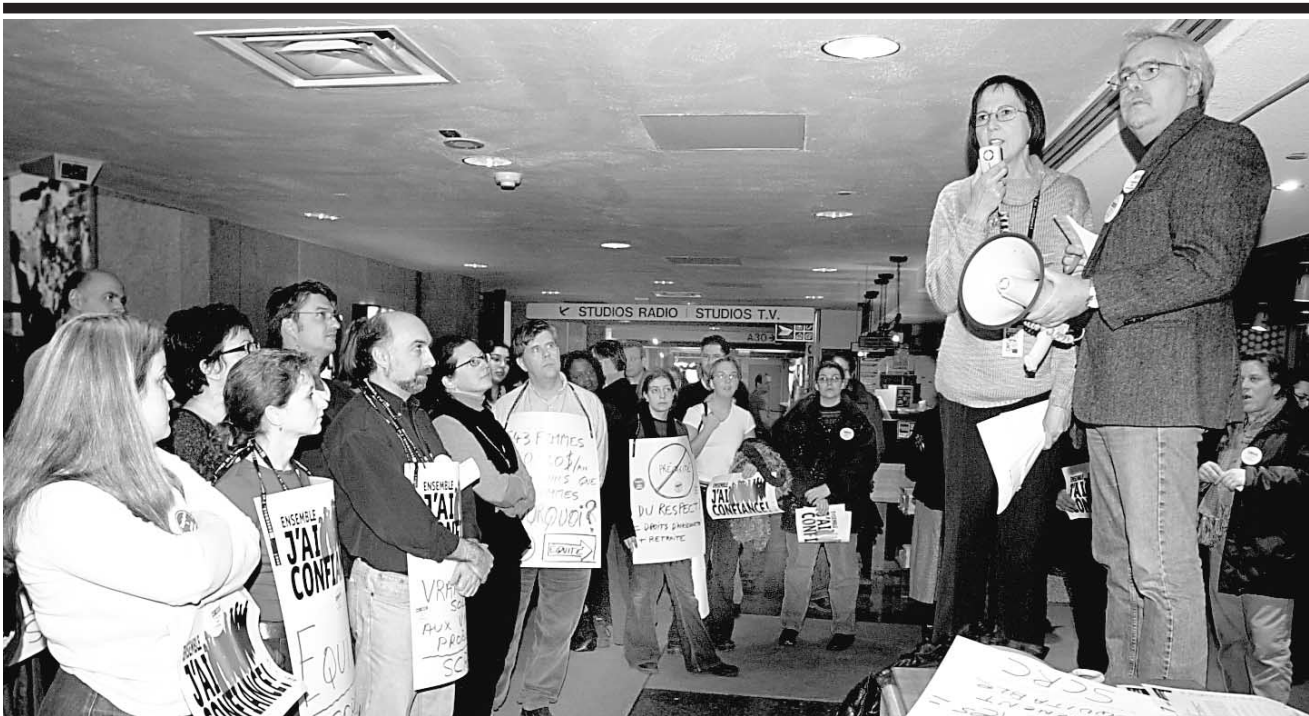


Photo ARMAND TROTTIER, La Presse ©

La conciliation s'achève à Radio-Canada

Le président du Syndicat des communications de Radio-Canada, Michel Couturier, s'est adressé à une centaine d'employés qui ont manifesté hier midi dans les aires publiques du siège social, boulevard René-Lévesque, afin d'inciter la direction de l'organisme à négocier de bonne foi et à déposer une offre de règlement acceptable alors que s'achève la période de conciliation. Le litige porte sur le statut des employés précaires, sur les descriptions de tâches et sur la discrimination salariale dont les femmes sont l'objet. Une fois la conciliation terminée, le ministre fédéral du Travail pourra être appelé à nommer un médiateur avant l'étape ultime de moyens de pression comme la grève générale.

3030332A



La fierté vous va bien !

La performance exceptionnelle des athlètes canadiens à Salt Lake City démontre que leur compétitivité à l'échelle internationale atteint des sommets.

Autant d'efforts et de détermination durant ces Jeux combtent les Canadiens de fierté. En reconnaissance des exploits extraordinaires accomplis par les athlètes canadiens, nous leur offrons deux billets pour une destination Air Canada de leur choix. Bon voyage !

AIR CANADA



Plan d'action du Bloc pour rendre plus accessible le supplément de revenu aux personnes âgées démunies

ISABELLE RODRIGUE
Presse Canadienne

OTTAWA — Le Bloc québécois est revenu à la charge hier, proposant la mise en oeuvre d'un plan d'action pour faire connaître et rendre plus accessible le programme fédéral de Supplément au revenu garanti (SRG), destiné aux personnes âgées les plus démunies.

S'appuyant sur les résultats de sa tournée provinciale qui visait à informer les personnes âgées de l'existence du SRG, le Bloc sou-

tient que le gouvernement doit mettre en oeuvre de nombreuses mesures pour combler les lacunes actuelles.

Le SRG a été créé pour aider financièrement les personnes de 65 ans et plus ayant de faibles revenus. Il ne dépasse pas 6000 \$ par année, par personne. Un rapport du comité parlementaire des Ressources humaines mettait en relief qu'un minimum de 270 000 citoyens y auraient droit, mais ne s'en prévalent pas.

La plupart de ces personnes ne connaîtraient pas l'existence du programme. Des évaluations démontrent que, depuis 1993,

Ottawa aurait ainsi économisé quelque 3,2 milliards.

Depuis décembre, le député bloquiste Marcel M. Gagnon a parcouru presque toutes les régions du Québec pour tenter de faire connaître le SRG aux personnes âgées et mettre fin à ce qu'il appelle un « scandale ». Distribuant des « avis de recherche » dans les paniers de Noël destinés aux démunis, et comptant sur la collaboration des différents clubs d'âge d'or, il estime que ce sont « des centaines de personnes qui vont avoir un peu moins de misère dans l'avenir parce

qu'on les a renseignées ». Selon le Bloc, les efforts ont porté leurs fruits aussi du côté du gouvernement. Le ministère des Ressources humaines a pondu récemment un formulaire moins compliqué à remplir que celui exigé auparavant. Le plan d'action proposé par le Bloc vise quatre aspects. Ainsi, le gouvernement devrait lancer une campagne d'information ; simplifier l'accès à ses services ; et simplifier l'inscription au programme. Le Bloc croit aussi que la rétroactivité devrait s'appliquer entièrement, et non pas seulement sur 11 mois.

L'Alberta dépensera davantage pour la santé et l'éducation

Presse Canadienne

EDMONTON — L'Alberta dépensera davantage pour la santé, l'éducation et les services à l'enfance, mais procédera à des compressions dans d'autres secteurs pour éviter un déficit.

C'est ce qui se dégage du discours du Trône, lu mardi par la lieutenant-gouverneure Lois Hole, à l'ouverture de la session de l'Assemblée législative.

Pour arriver à maintenir son équilibre budgétaire, la province devra compter sur une croissance économique de 2 % en 2002.

Les revenus provinciaux ont chuté cette année, à la suite du 11 septembre, privant le gouvernement des revenus exceptionnels des dernières années. Mais le gouvernement n'entend pas laisser de déficit en héritage aux prochaines générations d'Albertains, a dit Mme Hole.

Le premier ministre, Ralph Klein, a souligné que le gouvernement a de la difficulté à maintenir le niveau actuel des services à la population, la situation étant « très serrée ». La province prévoit un surplus budgétaire extrêmement mince de 12 millions pour l'exercice financier en cours, à cause de la faiblesse des revenus du secteur de l'énergie.

M. Klein a ajouté que son gouvernement souhaite trouver de meilleures façons de dépenser les recettes volatiles du pétrole et du gaz naturel. Il serait prêt à examiner la possibilité de vendre une portion du fonds du patrimoine de 11,8 milliards, censé servir de « coussin » pour les temps difficiles.

En octobre dernier, la province avait dû couper 1,26 milliard de son budget à mi-chemin de l'exercice, pour éviter un déficit.

Cette année, pour écarter tout déficit, le gouvernement envisage de hausser les cotisations au régime de santé et les taxes sur le tabac, et de retirer certains services médicaux de la liste des services assurés. La province modifiera également la façon dont les médecins sont rémunérés et cherchera à réduire les coûts des médicaments.

Les systèmes scolaires primaire et secondaire seront également revus. Le discours du Trône ne faisait aucune mention de la décision du gouvernement, la semaine dernière, de mettre fin à la plus importante grève d'enseignants de l'histoire de la province.

Pour stimuler le secteur agricole, la province proposera un plan de gestion de la sécheresse et une stratégie de l'eau.

Avis annonçant que le recours collectif est certifié et que la transaction est approuvée DANS L'AFFAIRE DU RECOURS COLLECTIF PORTANT SUR L'ACIDE CITRIQUE

VEUILLEZ LIRE CET AVIS ATTENTIVEMENT. IL POURRAIT TOUCHER VOS DROITS PRÉVUS PAR LA LOI.

DESTINATAIRES : Toutes les personnes ou entités au Canada ayant acheté un produit de l'acide citrique, y compris tous les types d'acide citrique (sec ou liquide), le citrate de sodium, le citrate de potassium et le citrate de zinc au Canada ou à partir du Canada entre le 1er juillet 1991 et le 27 juin 1995.

1 BUT DE CET AVIS

Des recours collectifs, dans lesquels il est allégué que les défenderesses ont contrevenu à la Loi sur la concurrence, S.R.C. 1985, c. 19 (2e suppl.), ont été intentés en Ontario, en Colombie-Britannique et au Québec contre Archer Daniels Midland Company, ADM Bioproducts, F. Hoffmann-La Roche Ltd., Hoffmann-La Roche Limited, Roche Holding Ltd., Jungbunzlauer International AG, Jungbunzlauer Incorporated, Jungbunzlauer A.G., Haarmann & Reimer Corporation, Bayer Inc., Bayer Corporation et Bayer A.G.

Une transaction est intervenue entre les demanderes (les parties ayant intenté le recours) et les défenderesses parties à la transaction (Archer Daniels Midland Company, Hoffmann-La Roche Limited, Jungbunzlauer International AG et Haarmann & Reimer Corporation).

La transaction a été approuvée et le recours collectif contre les défenderesses parties à la transaction a été certifié par les tribunaux en Ontario, en Colombie-Britannique et au Québec. L'action contre les autres défenderesses est rejetée.

Le présent avis a pour but de vous aviser de la transaction et de vous informer de vos droits en tant que membre d'un groupe aux termes de la transaction. Vous serez lié par les dispositions de la transaction à moins que vous ne choisissiez de vous en exclure comme il est décrit dans le paragraphe 6 du présent avis.

Le recours collectif a été certifié et la transaction approuvée par les tribunaux le 23 octobre 2001 en Ontario, le 9 novembre 2001 en Colombie-Britannique et le 12 février 2002 au Québec.

2 CATÉGORIES DE MEMBRES DE GROUPE

Il y a quatre catégories de membres de groupes :

1. Distributeurs – membres d'un groupe ayant acheté de l'acide citrique sous forme brute et l'ayant revendu sous la même forme à d'autres acheteurs. Les distributeurs doivent porter une attention particulière au paragraphe 3 du présent avis qui décrit le programme de demandes.
2. Fabricants – membres d'un groupe ayant acheté de l'acide citrique sous forme brute et ayant fabriqué un produit dont l'acide citrique est une composante. Les fabricants doivent porter une attention particulière au paragraphe 3 du présent avis qui décrit le programme de demandes.
3. Intermédiaires – membres d'un groupe ayant acheté un produit dont l'acide citrique est une composante et ayant revendu le même produit à d'autres acheteurs. Les intermédiaires doivent porter une attention particulière au paragraphe 4 du présent avis qui décrit le programme d'indemnisation.
4. Consommateurs – membres d'un groupe ayant acheté un produit dont l'acide citrique est une composante et l'ayant consommé. Les consommateurs doivent porter une attention particulière au paragraphe 4 du présent avis qui décrit le programme d'indemnisation.

3 PROGRAMME DE DEMANDES – DISTRIBUTEURS ET FABRICANTS

Les distributeurs et les fabricants pourront être indemnisés directement grâce au programme de demandes. Le montant maximum de l'indemnité offerte à l'ensemble des distributeurs et fabricants est de 5 055 000,00 \$ plus les intérêts courus depuis le 1er avril 2001. Les indemnités seront versées en fonction de la valeur des achats effectués et dépendront du nombre total de demandes qui seront présentées et du fait que l'achat a été effectué auprès d'une défenderesse ou d'un tiers.

Un distributeur ou un fabricant doit remplir un formulaire de demande et présenter certains documents exigés à l'appui de sa demande mentionnés dans le formulaire de demande. Pour pouvoir recevoir l'indemnité, il faut présenter le formulaire de demande accompagné des documents exigés à l'administrateur des demandes avant le 13 juin 2002. Pour obtenir un formulaire de demande, il suffit de téléphoner à l'administrateur des demandes au 1 888 546-6609.

4 PROGRAMME D'INDEMNISATION – INTERMÉDIAIRES ET CONSOMMATEURS

Un fonds de transaction d'au moins 1 263 208,00 \$, plus les intérêts courus depuis le 1er avril 2001, doit être affecté à l'indemnisation des

intermédiaires et des consommateurs. La moitié de ce fonds de transaction doit être affectée à l'indemnisation des intermédiaires et l'autre moitié, à l'indemnisation des consommateurs. Compte tenu de la difficulté d'établir les dommages subis par un intermédiaire ou un consommateur donné et par conséquent des difficultés d'indemniser directement les intermédiaires et les consommateurs, il a été décidé que les indemnités seraient versées aux organismes suivants pour le bénéfice général des intermédiaires et des consommateurs :

Intermédiaires

1. La Fédération canadienne des épiciers indépendants recevra 50 % des sommes affectées à l'indemnisation des intermédiaires; et
2. Le Conseil canadien de la distribution alimentaire recevra 50 % des sommes affectées à l'indemnisation des intermédiaires.

Consommateurs

1. L'Association des consommateurs du Canada recevra 33,3 % des sommes affectées à l'indemnisation des consommateurs;
2. L'Association canadienne des banques alimentaires recevra 33,3 % des sommes affectées à l'indemnisation des consommateurs; et
3. le Collège d'agriculture de l'Ontario, University of Guelph, recevra 33,3 % des sommes affectées à l'indemnisation des consommateurs.

5 RENONCIATION AUX AUTRES PROCÉDURES ET CONSÉQUENCES SUR CELLES-CI

Vous serez lié par les dispositions de la transaction à moins que vous ne choisissiez de vous « en exclure », procédure qui est expliquée dans la prochaine section.

Ainsi, vous ne pourrez pas instituer ou maintenir une autre demande ou procédure contre une des défenderesses initiales ou défenderesses parties à la transaction relativement à l'acide citrique à moins que vous ne vous « en excluez ».

6 EXCLUSION DE LA TRANSACTION

Si vous voulez vous retirer ou vous exclure de la transaction, vous devez vous procurer un « formulaire d'exclusion » (auprès de l'administrateur des demandes), et le remettre à l'administrateur des demandes au plus tard le 15 avril 2002.

Si vous vous excluez, vous ne pourrez pas recevoir l'indemnité prévue par la transaction.

7 PROCUREURS DES GROUPES

Les cabinets d'avocats *Siskind, Cromarty, Ivey & Dowler*^{LP}, *Oatley, Purser, and Heifetz*, *Crozier Law* représentent le groupe de l'Ontario, ainsi que tous les membres des groupes des provinces autres que la Colombie-Britannique et le Québec et les sociétés du Québec. On peut joindre les procureurs du groupe de l'Ontario au numéro sans frais **1 800 461-6166**.

Le cabinet d'avocats *Camp Fiorante Matthews* représente le groupe de la Colombie-Britannique. On peut joindre *Camp Fiorante Matthews* au **(604) 689-7555**.

Le cabinet d'avocats *Sylvestre, Unterberg* représente les consommateurs du Québec. On peut joindre les procureurs du groupe du Québec au **(514) 934-0841**.

8 FRAIS JUDICIAIRES

Dans le cadre de la transaction, les défenderesses parties à la transaction paieront des dépens partie-partie de 800 000,00 \$. De plus, le tribunal de l'Ontario a octroyé des honoraires d'avocats de 900 000,00 \$, plus les débours et les taxes. Tout travail additionnel effectué par les procureurs du groupe de l'Ontario sera rémunéré jusqu'à concurrence de 85 000,00 \$. Les procureurs du groupe de la Colombie-Britannique ont demandé aux tribunaux d'octroyer des honoraires d'avocats de 190 000 \$, plus les taxes. Cependant, le tribunal de la Colombie-Britannique n'a pas encore octroyé de tels honoraires aux procureurs du groupe de la Colombie-Britannique. Les honoraires d'avocats octroyés par les tribunaux de l'Ontario et de la Colombie-Britannique en sus des dépens partie-partie convenus par les défenderesses parties à la transaction seront déduits du montant total de la transaction.

9 QUESTIONS AU SUJET DE LA TRANSACTION

Si vous désirez obtenir une copie de la transaction ou avez des questions, vous pouvez communiquer avec la ligne d'information de l'administrateur des demandes au **1 888 546-6609**. Une copie de la transaction peut vous être expédiée moyennant des frais de 20,00 \$ la copie, soit le coût de la photocopie et les frais d'envoi de la transaction.

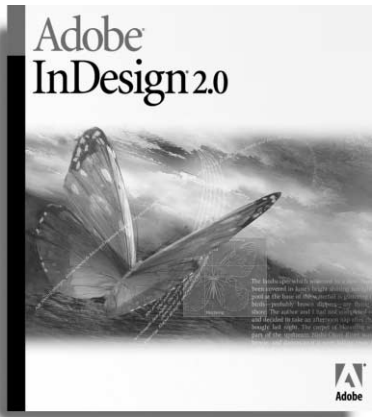
10 INTERPRÉTATION

En cas de conflit entre les dispositions du présent avis et celles de la transaction et un de ses appendices, les dispositions de la transaction prévaudront.

LA DISTRIBUTION DU PRÉSENT AVIS A ÉTÉ AUTORISÉE PAR LA COUR SUPÉRIEURE DE L'ONTARIO, LA COUR SUPRÊME DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE ET LA COUR SUPÉRIEURE DU QUÉBEC

3030963A

Séminaire d'initiation gratuit!



Vous voulez découvrir le nouveau standard dans la mise en pages et la conception graphique professionnelle? Venez assister à ce séminaire offert gratuitement chez B.Mac par Adobe, en anglais, sur la version 2.0 du logiciel InDesign®.

Vous ne pourrez pas résister aux fonctionnalités de InDesign 2, comme la gestion simplifiée de tableaux et de documents longs ou l'importation-exportation de contenu XML. Et vous verrez comment InDesign 2 s'intègre parfaitement à la famille des applications Adobe, entre autres en préservant les couleurs entre Illustrator®, Photoshop® et InDesign.

Un rendez-vous à ne pas manquer chez B.Mac, au 5580, rue Paré
Inscrivez-vous à l'un des deux séminaires suivants :
18 mars – de 13 h 30 à 16 h et 9 avril – de 18 h à 20 h 30
Un goûter sera servi. Faites vite: le nombre de places est limité!
Pour plus d'information: (514) 738-9955, poste 221
Inscription en ligne: www.bmac.ca/seminaire



B.Mac
Le supermagasin Apple



Spécialiste Apple
Centre de service autorisé

Montréal : 5580, rue Paré • (514) 738-9955 **Centre-ville :** 463, rue Sainte-Catherine Ouest, 2^e étage • (514) 842-2571
Laval : 2600C, boul. Daniel-Johnson • (450) 688-4966

Adobe, le logo Adobe, InDesign, Photoshop et Illustrator sont des marques ou des marques déposées d'Adobe Systems Incorporated aux États-Unis et/ou dans d'autres pays.

la  aie
solderie
vos marques préférées @ prix réduits

Les soldes s'affichent au 7^e étage de la Baie, centre-ville

tout un étage réservé à de la marchandise
à prix imbattables, chaque jour!

valise de
cabine en cuir
sur roulettes
Se convertit en sac à dos!

prix solderie :

24⁹⁹ \$

duo sac
à main
et trousse
beauté

prix solderie :

14⁹⁹ \$

parapluie
compact
À motif à carreaux
et poignée en bois.

prix solderie :

9⁹⁹ \$

chemises de
ville tout coton
pour homme
Tons unis.

prix solderie :

14⁹⁹ \$

trio de valises
Choix de modèles
et de couleurs.

prix solderie :

**99⁹⁹ \$
à 129⁹⁹ \$**

écharpes
à carreaux
en pure laine

prix solderie

19⁹⁹ \$

tee-shirts
tout coton
Blanc ou
de tons unis.

prix solderie :

**3⁹⁹ \$ blanc
5⁹⁹ \$ tons unis**

une semaine!
du 28 février au 7 mars seulement
cargos pour
jeune homme
Noir ou marine. Après
le solde de la solderie
24,99 \$.

solde

19⁹⁹ \$

une semaine!
du 28 février au 7 mars seulement
50 %
de rabais additionnel

toute la mode
et toutes les
chaussures Browns
pour elle et lui
sur nos prix solderie déjà bas!

une semaine!
du 28 février au 7 mars seulement
50 %
de rabais additionnel

tous les
accessoires de
temps froid et les
collants Capelli
sur nos prix solderie déjà bas!

Les rabais sont sur les prix de la marchandise la solderie,
située au 7^e étage de la Baie, rue Sainte-Catherine O.
Tant qu'il y en aura. Aucun bon d'achat différé.

la  aie
J'aime, j'achète!

3026351A

Ottawa devrait encourager l'immigration francophone à l'extérieur du Québec

ISABELLE DUCAS
Presse Canadienne

OTTAWA — Le gouvernement fédéral doit encourager les immigrants francophones à s'installer à l'extérieur du Québec, même s'ils risquent ainsi d'adopter l'anglais, recommande la commissaire aux langues officielles, Dyane Adam.

De plus, le Canada doit faire plus d'efforts pour recruter un plus grand nombre d'immigrants qui connaissent le français, affirme la commissaire dans une étude publiée hier.

« Actuellement, le gouvernement fédéral ne fait aucun effort particulier pour recruter des immigrants francophones dans les autres pays », souligne Mme Adam.

Les immigrants francophones qui arrivent au Canada s'installent au Québec à 80 %. La province, dont relève entièrement la sélection des nouveaux arrivants, tente d'attirer le plus grand nombre possible d'immigrants qui connaissent le français.

Mais, alors que les communautés francophones hors Québec sont menacées de disparition par l'assimilation et par un faible taux de natalité, elles doivent elles aussi pouvoir compter sur l'immigration pour continuer de s'épanouir, soutient Dyane Adam.

Les efforts pour attirer des immigrants francophones dans l'ensemble du Canada ne se feront pas au détriment des intérêts du Québec, assure la commissaire.

« Il y a suffisamment d'immigrants d'expression française dans le monde pour fournir les besoins tant du Québec que du reste du Canada », dit-elle, soulignant que le gouvernement fédéral doit simplement mieux orienter ses efforts.

Tout en recommandant l'établissement d'immigrants francophones ailleurs qu'au Québec, la commissaire reconnaît que la moitié de ces immigrants s'assimile et adopte l'anglais comme langue d'usage.

C'est pour cette raison qu'elle réclame l'aide du gouvernement fédéral pour permettre aux communautés linguistiques minoritaires de mieux accueillir ces nouveaux arrivants, afin qu'ils continuent d'utiliser le français.

« Souvent, les immigrants ne sont pas informés de l'existence des communautés d'expression française dans leur province », souligne-t-elle.

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, note que le gouvernement doit absolument accroître son soutien aux communautés minoritaires, où le taux d'assimilation est « effarant », avant d'y envoyer des immigrants.

« S'il n'y a rien d'autre que les politiques



Photo PC

Dyane Adam

actuelles, on les enverrait dans la gueule du loup. Il ne faut surtout pas faire ça, a-t-il dit. Ça prend une modification majeure et des politiques solides, ce qui actuellement n'existe pas. »

Le ministre de l'Immigration, Denis Cordeur, s'est montré ouvert à de plus grands efforts de recrutement d'immigrants francophones.

« On doit avoir des messages spécifiques pour la francophonie, a-t-il souligné, à sa sortie de la Chambre des communes. Il faut peut-être envoyer le message que le Canada est aussi une terre d'accueil pour la francophonie. »

Le ministre des Affaires intergouvernementales Stéphane Dion, responsable de l'application de la loi sur les langues officielles, a affirmé que des mesures avaient déjà été prises pour améliorer la situation et qu'il avait l'intention de voir si d'autres mesures pouvaient être prises.

Même si les immigrants détenant des compétences particulières sont très recherchés, notamment par les entreprises de la nouvelle économie, Dyane Adam souligne que les critères économiques ne doivent pas être les seuls qui comptent.

« Un pays, ne se définit pas seulement par son économie, a-t-elle noté. Le Canada a été défini depuis le début par sa dualité linguistique, qui est inscrite dans la Constitution. »

5 à 7 ?

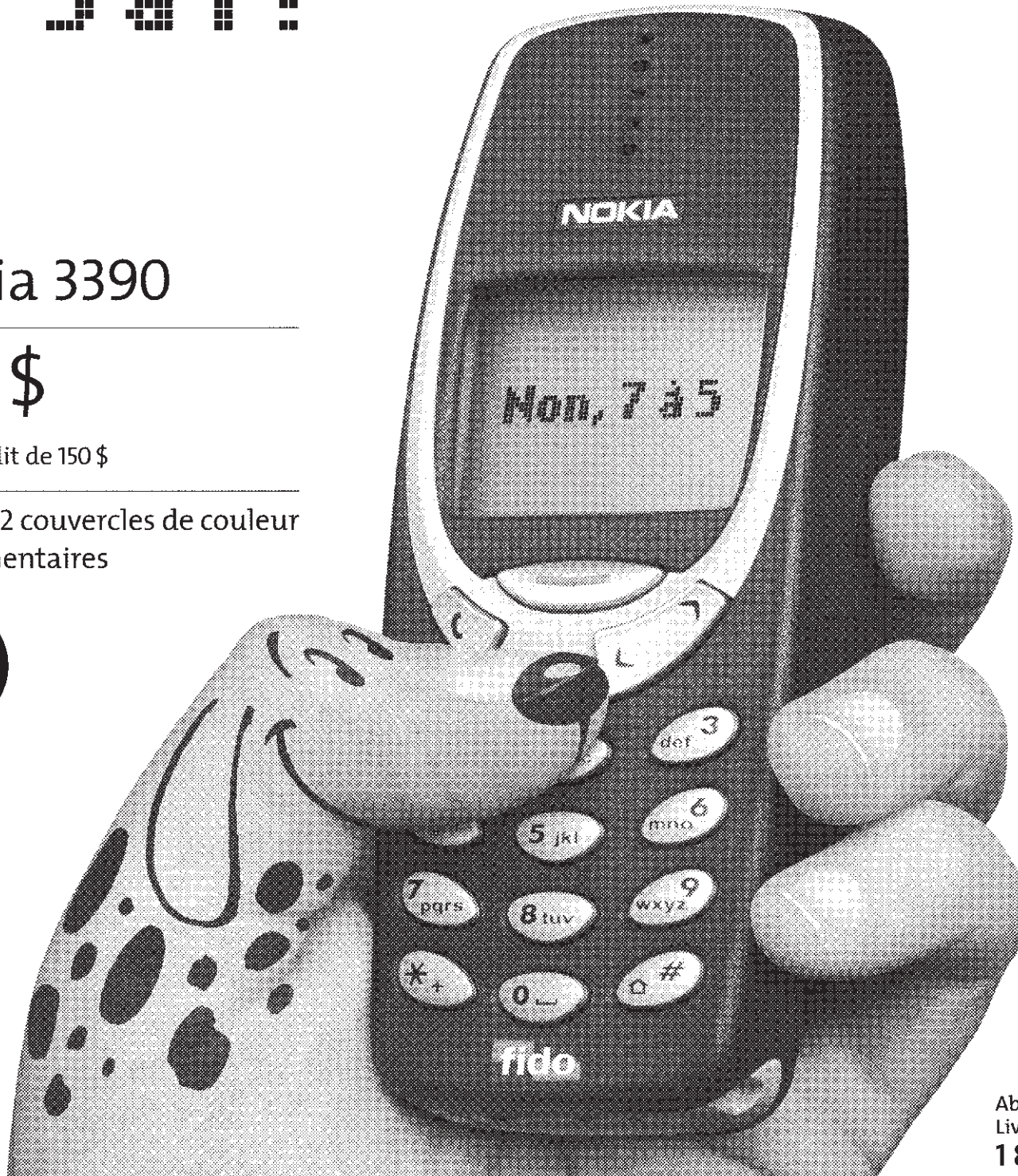
Nokia 3390

50 \$

Après crédit de 150 \$

Gratuit : 2 couvercles de couleur
supplémentaires

Valeur
de 40 \$



Le forfait complet
Parlez et écrivez

30 \$
par mois

- > 300 minutes en tout temps
- > 100 messages textes
- > Messagerie vocale personnelle
- > Afficheur

Aucun contrat à signer



Abonnez-vous dès maintenant.
Livraison gratuite.
1 888 482-FIDO (3436)

www.fido.ca

LES MAGASINS

- 1004, rue Sainte-Catherine Ouest
- Carrefour Angrignon
- Carrefour Laval
- Centre Rockland
- Place Versailles

- Place Rosemère
- Centre Fairview Pointe-Claire
- Carrefour du Nord, Saint-Jérôme
- Mail Champlain
- Les Promenades St-Bruno

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal :

COMPUCENTRE

FUTURE SHOP

STEREO

BRAULT
MARTINEAU

AudioTronic

GLOBEMOBILITÉ

WAL-MART

LA CABINET
TELEPHONIQUE

COOPSCO

TelePlus

EN Gros

la Baie

CENTRE HI-FI

Dumoulin

Compu

3024246

La Presse
27 février 2002

Page A9 manquante

Day reproche à Harper ses appuis intégristes

Presse Canadienne

OTTAWA — Stockwell Day a accusé hier Stephen Harper d’hypocrisie, affirmant que son rival dans la course à la direction de l’Alliance canadienne avait accepté l’aide d’une secte de chrétiens intégristes.

Au cours d’un débat organisé mardi par une station radiophonique, Stockwell Day s’est plaint que M. Harper, qui l’a déjà accusé de courtiser les chrétiens intégristes au

détriment du parti, avait lui-même accepté l’aide d’un groupe de 400 chrétiens intégristes de Calgary.

Stephen Harper a indiqué qu’il n’avait pas sollicité l’appui que lui a offert lundi la Concerned Christian Coalition, mais qu’il en était heureux. Les dirigeants du groupe ont indiqué qu’ils communiqueraient, en son nom, avec 4000 communautés évangéliques et pentecôtistes.

« Je suis tout à fait à l’aise avec ça, a-t-il

déclaré à Stockwell Day. Ils comprennent (...) que nos positions ne correspondent pas nécessairement en tous points à leurs idées. »

Stockwell Day, selon M. Harper, tente de remporter la campagne au leadership en se présentant comme « le meilleur chrétien ».

« Cette course à la direction n’est pas une question de religion », a-t-il commenté. « Il s’agit de choisir un leader pour un parti qui regroupera différents points de vue reli-

gieux. » Stockwell Day, qui est chrétien évangélique, nie avoir courtoisé uniquement des chrétiens. Il signale qu’il s’est rendu dans une synagogue et dans une assemblée de Sikhs, même si ni M. Harper ni les médias ne l’ont souligné.

Un autre candidat à la direction de l’Alliance canadienne, le député Grant Hill, estime que la foi est une chose personnelle et que le parti devrait accueillir des représentants de toutes confessions religieuses.

CONSTRUCTION

Rochon fait plaisir à l’Outaouais

PARICK DUQUETTE
Le Droit

La promesse du ministre d’État aux Ressources humaines et au Travail, Jean Rochon, d’élargir les conditions d’accès aux chantiers de construction du Québec a suscité une réaction « extrêmement positive » de l’APCHQ-Outaouais.

Son directeur, Benoît Mottard, réclamait des assouplissements au système de réglementation en vigueur au Québec, afin de régler le problème de la pénurie de main-d’oeuvre.

« C’est extrêmement positif, car à la fois le problème d’accès à l’industrie et la pénurie de main-d’oeuvre sont enfin reconnus », a-t-il commenté hier après la conférence donnée par le ministre Rochon.

L’association patronale espère cependant que le ministre restera ferme dans ses intentions, même en cas de règlement subit du conflit sur la mobilité de la main-d’oeuvre entre le Québec et l’Ontario. « On souhaite un engagement ferme de la part du ministre, même dans l’éventualité où le conflit ne perdurerait pas », a dit M. Mottard.

Du côté des syndicats, certains ont apprécié l’attitude de M. Rochon qui refuse de négocier sous la menace avec l’Ontario.

« Que le ministre se tienne debout ! » ont lancé Jean-Marc Desjardins, du Syndicat international des peintres et métiers connexes, et Daniel Cloutier, directeur provincial de la Fraternité interprovinciale des ouvriers en électricité. Les deux hommes font partie du conseil conjoint, un regroupement de syndicats qui représentent des milliers d’ouvriers québécois en Outaouais.

Du côté de la CSN-Construction, un plus petit syndicat avec 800 membres en Outaouais, le président Ted McLaren accueille avec une certaine méfiance la volonté du ministre d’élargir les critères d’accès aux chantiers.

M. McLaren n’est pas prêt à faire de concessions sur les conditions qui garantissent la compétence des travailleurs. Il propose plutôt de conserver les critères actuels, tout en accélérant le processus long et compliqué qui mène à l’obtention d’un certificat de compétence.

« L’idée n’est pas d’assouplir les critères, mais de reconnaître les compétences de ceux qui travaillent de l’autre bord (en Ontario) », rappelle-t-il.

À l’invitation de l’APCHQ, le président de l’ADAT, Jocelyn Dumais, a rencontré le ministre Rochon hier matin. Cette rencontre « a peut-être été la plus positive qu’on ait eue », a-t-il déclaré.

L’ADAT représente des ouvriers québécois sans carte de compétence qui travaillent majoritairement en Ontario. L’association se plaignait la semaine dernière d’être exclue du débat même si ses membres sont au centre du problème.

« On a noté une ouverture d’esprit de la part du ministre. Il a compris qu’on était un élément. On a fait comprendre que si on veut régler le problème, il fallait parler au problème », a dit M. Dumais.

REER DES JARDINS

Investir, c'est rock'n'roll ?

Un conseil : diversifiez vos placements

Épargnes indicielles • Fonds¹ • Obligations • Actions²

Avec tous les types de placement offerts par Desjardins, votre conseiller peut vous aider à constituer le portefeuille qui convient à votre profil d'investisseur.

La diversification de vos actifs vous permet de limiter le risque, tout en maximisant le potentiel de croissance à long terme de votre épargne-retraite.

Besoin d'un petit coup de pouce pour cotiser au maximum ou pour vous prévaloir de vos droits REER inutilisés ? Renseignez-vous sur le prêt REER auprès de votre conseiller Desjardins. Vous pourriez être surpris des avantages. Oh yé ? Oh yé !

www.desjardins.com
1 800 CAISSES

¹Les parts des fonds de placement sont offertes par Les Services d'investissement Fiducie Desjardins inc., une compagnie appartenant au Mouvement Desjardins. Veuillez lire le prospectus simplifié attentivement avant d'investir. Les parts de fonds ne sont pas garanties, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. L'acquisition de parts de fonds de placement peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais.

²Les services de courtage en valeurs mobilières, disponibles à la caisse participante, sont offerts aux membres des caisses Desjardins du Québec par la firme Valeurs mobilières Desjardins et sa division à escompte Disnat, filiale du Mouvement Desjardins, membre FCPE. Votre caisse participante n'entend pas offrir de conseils sur des titres ni solliciter d'ordres d'achat ou de vente.

À seulement 639 \$ par mois, s'agit-il encore d'une voiture de rêve ?

► **LA CLASSE E. À PARTIR DE 68 350 \$***

Ce qui suit risque de briser certains rêves de longue date, mais permettra aussi à tant d'autres de devenir réalité. Sachez que la Mercedes-Benz la plus prisée au monde, la Berline E320, est aussi indissociable du terme « valeur

hors pair » que du mot « automobile ».

► En effet, une analyse exhaustive des coûts de possession (financement, entretien, dépréciation et autres) de 800 véhicules a été effectuée en 2001 par *IntelliChoice*[†], et c'est la E320 qui a été nommée « Meilleure valeur automobile

hors tout de plus de 22 500 \$ (US) ». En d'autres termes, il revient moins cher d'acheter et de faire entretenir la E320 que d'autres voitures de prix semblable.

► À un excellent rapport prix/valeur s'ajoute un taux de location qui rend la E320 plus irrésistible que jamais. Alors

si vous avez toujours rêvé de posséder la voiture la plus attrayante, la plus sécuritaire, la plus confortable, la plus luxueuse et la plus dispendieuse qui soit... eh bien, 4 sur 5, c'est un score tout à fait honorable ! Pour connaître l'adresse du concessionnaire le plus

proche, composez le 1 800 387-0100 ou rendez-vous à www.mercedes-benz.ca.

Mercedes-Benz
L'avenir de l'automobile

Entrez dans l'univers Mercedes-Benz avec les articles griffés du catalogue *La Collection* en visitant www.mercedes-benz.ca

Offre de durée limitée, sur approbation de Mercedes-Benz Crédit Canada Inc. Chiffres basés sur un bail de 24 mois de 36 000 km pour une Berline E320 2002 avec valeur de reprise fixe, taux d'intérêt annuel de 4,3 % et coût d'acquisition de 68 350 \$, frais de transport et de préparation non compris. À la signature du bail, le client s'engage à verser : un acompte de 10 350 \$ (ou reprise équivalente), la première mensualité de 639 \$, un dépôt de garantie remboursable correspondant à environ un mois de location, les frais de transport et de préparation, les taxes en vigueur, et les frais d'immatriculation. Le client accepte de faire 24 versements égaux de 639 \$, représentant un total de 15 336 \$ plus les frais d'enregistrement et les taxes en vigueur. Les frais d'assurance, d'entretien et de réparation sont à la charge du client. [Pour le Québec, voir en page 1 du contrat de bail pour plus de détails sur les termes et conditions.] Si le client décide de ne pas acheter le véhicule en fin de bail, il s'engage à rendre ledit véhicule au concessionnaire et est responsable pour tout kilométrage au-delà de 36 000 km au coût de 20 ¢ le km, ainsi que, le cas échéant, pour tout excès d'usure et d'utilisation. [Pour le Québec, voir en page 2 du contrat de bail pour plus de détails sur les degrés d'utilisation courants et les coûts entraînés au-delà de la normale.] Le client a l'option d'acheter le véhicule en fin de bail pour la somme de 47 161,50 \$, plus les frais et les taxes en vigueur, sauf au Manitoba où l'option d'achat n'est pas possible. Les accessoires en option sont en sus. Le concessionnaire peut offrir un prix de location moindre. Détails auprès du concessionnaire. [†]Évaluation de la E320 2001 par l'*IntelliChoice Complete Car Cost Guide*. *P.D.S.F. de la Berline E320 2002. © Mercedes-Benz Canada Inc., 2002, Toronto, Ont. Mercedes-Benz – une marque de DaimlerChrysler

Une rencontre parallèle précédera le G8 albertain

Presse Canadienne

CALGARY — Une rencontre de cinq jours qui aura lieu à Calgary précédera le prochain sommet du G8 prévu l'été prochain à Kananaskis, en Alberta.

Cette rencontre a pour but de soulever des questions qui ne seront probablement pas abordées par les leaders des pays industrialisés membres du G8, notamment l'exploitation de la main-d'oeuvre infantine, le commerce des armes avec des pays du tiers-monde, et l'écart qui existe entre les pays riches et les pays pauvres.

« Nous ne sommes pas opposés au concept de la mondialisation en soi, mais à la façon dont il est réalisé au profit des riches et au détriment des pauvres », a déclaré Lynn Foster, de la Société albertaine pour la paix et les droits de la personne, principal organisateur de la rencontre.

De nombreux organisateurs de rencontres, surtout ceux qui appartiennent à des organisations non gouvernementales, craignent que

l'opinion du citoyen moyen ne soit pas prise en considération au sommet du G8 prévu à Kananaskis, en Alberta. C'est pour cette raison qu'ils ont décidé de créer leur propre « sommet du peuple », qui se déroulera du 21 au 25 juin à l'Université de Calgary.

Les responsables de la rencontre veulent susciter des discussions et des débats entre les citoyens, les organisations non gouvernementales, les chefs d'entreprises et les groupes religieux.

Le comité directeur regroupe des organismes locaux et internationaux, dont Amnistie internationale, le Service universitaire canadien outre-mer (CUSO), Partenariat Afrique Canada, Droits et Démocratie, et la communauté africaine de Calgary. La plupart des exposés et des débats porteront sur l'Afrique.

Le sommet du G8 qui se tiendra à Kananaskis sera consacré à l'élaboration d'un nouveau partenariat avec l'Afrique — un thème choisi par le premier ministre Jean Chrétien.

Ottawa n'a pas étudié l'impact de sa taxe sur les billets d'avion

*ISABELLE DUCAS
Presse Canadienne*

OTTAWA — Ottawa a annoncé l'imposition de sa nouvelle taxe de 24 \$ sur les billets d'avion sans même analyser d'abord les impacts économiques possibles de cette mesure, dénonce l'opposition, qui en demande le retrait immédiat.

Le gouvernement fédéral a toujours affirmé que l'introduction de cette taxe, destinée à payer les coûts des mesures de sécurité renforcées pour le transport aérien, n'aurait que des effets minimes, ont rappelé hier les quatre partis d'opposition à la Chambre des communes, qui ont tenu un point de presse commun à ce sujet.

« (Le gouvernement) a toujours soutenu, depuis le début de l'analyse de ce projet de loi, que la taxe n'aurait aucun effet, ni sur la demande pour le transport aérien, ni sur le développement régional, ni sur l'industrie touristique, a souligné le député bloquiste Yvon Loubier. Et il se basait sur absolument

rien pour affirmer cela. C'étaient des affirmations gratuites. »

Le fait que le gouvernement impose une nouvelle taxe « qui va aller chercher 2,5 milliards dans les poches des contribuables » sans faire d'étude au préalable, « c'est très grave », ajoute M. Loubier.

Les députés ont découvert l'absence d'étude gouvernementale lors d'une réunion du Comité parlementaire des finances, alors qu'ils interrogeaient des hauts fonctionnaires des ministères des Finances et des Transports.

Yvon Loubier a demandé le dépôt de toutes les études d'impact liées à l'introduction de la nouvelle taxe, mais les fonctionnaires n'ont pu que répondre que de telles études n'existaient pas.

Le ministre des Finances, Paul Martin, a rétorqué que le gouvernement devait introduire cette nouvelle taxe rapidement.

« Le gouvernement a fait face à une situation sans précédent et, évidemment, devait agir, a-t-il expliqué. Il a été jugé nécessaire de demander à ceux qui utilisent le

service (de transport aérien de payer). »

Le ministre Martin a annoncé l'introduction de cette nouvelle taxe dans son budget de décembre dernier. À la suite des attentats du 11 septembre, Ottawa a accru les mesures de sécurité dans les avions et créé une agence responsable de la sécurité aérienne. Les revenus de la nouvelle taxe serviront à payer pour ces nouvelles mesures.

Le ministre des Transports, David Collenette, a affirmé il y a quelques semaines que les voyageurs étaient prêts à payer ces frais pour s'assurer d'être plus en sécurité lorsqu'ils sont dans les airs.

Mais les députés de l'opposition affirment que des témoins provenant de tous les secteurs de l'économie sont venus dire au comité des Finances que cette nouvelle taxe aurait des effets dévastateurs.

« Il faut faire les analyses d'abord et avant tout surseoir à l'introduction de cette taxe qui est dévastatrice selon tous nos témoins », demande Yvon Loubier.

Les enfants d'aujourd'hui sont les athlètes de demain.



Félicitations à tous les athlètes et entraîneurs pour vos excellentes performances à Salt Lake City. Nous sommes fiers de vous !

sports
experts®

COMMENT GÉRER VOS PLACEMENTS QUELLE QUE SOIT LA CONJONCTURE

Ces derniers temps, les turbulences boursières ont mis les investisseurs à rude épreuve, même les plus aguerris. C'est le règne de l'incertitude. Toutefois, cela ne devrait pas vous déranger outre mesure.

L'ENGAGEMENT DU GROUPE INVESTORS^{MC}

Un engagement qui vous permettra de bien gérer vos placements quelle que soit la conjoncture.

1) NOUS COMMENÇONS PAR LE PLUS IMPORTANT : VOUS

Nous vous demandons d'abord quels sont vos objectifs et vos besoins personnels. Au Groupe Investors, nous prenons soin de vos affaires.

2) NOUS VOUS PARLONS FRANCHEMENT

Vous pouvez compter sur un professionnel dévoué qui prendra toujours le temps de vous dire les choses telles qu'elles sont.

3) NOUS LE METTONS PAR ÉCRIT

Nous vous remettrons un programme qui vous servira de guide à long terme et que viendront appuyer des suivis périodiques.

4) NOUS OBTENONS DES RÉSULTATS

Qu'il s'agisse de valeurs sûres ou de placements sur les marchés étrangers, vous disposez des ressources d'une équipe internationale de spécialistes ainsi que d'une gamme complète de produits et services comprenant des produits de placement et des services de courtage.

L'engagement du Groupe Investors, c'est d'aider chaque jour de plus en plus de gens à tirer le maximum de leur argent. Le Groupe Investors, un chef de file de la création de richesse et de la gestion du patrimoine, quelle que soit la conjoncture.

**FAITES LES PREMIERS PAS,
DEMANDEZ NOTRE GUIDE GRATUIT
SUR LA GESTION DU PATRIMOINE.**

**1 888 293-5037
www.groupeinvestors.com**



3031278A

Les Services Investors Limitée, cabinet de services financiers au Québec et Services Financiers Groupe Investors Inc. ailleurs au Canada. ^{MC} Marques de commerce de Groupe Investors Inc. Utilisation sous licence par les sociétés affiliées. Services de courtage offerts par l'entremise de Valeurs mobilières Groupe Investors Inc.

Chrétien cherche à désamorcer le conflit Martin-Rock

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Jean Chrétien a tenté hier de désamorcer l'affrontement sans précédent entre les deux poids lourds de son cabinet, les ministres Paul Martin et Allan Rock, au sujet de sa succession, en vantant sa bonne forme physique, laissant ainsi entendre que l'heure de la retraite est loin d'avoir sonné.

Le premier ministre, qui participait à sa première réunion du cabinet depuis que la bisbille entre le ministre des Finances et le ministre de l'Industrie a éclaté au grand jour il y a deux semaines, a eu recours à l'humour à plusieurs reprises dans le but de faire baisser la tension qui règne au sein de son cabinet et de son caucus.

« Nous vivons des moments intéressants », a lancé M. Chrétien, sourire en coin, dès le début de la réunion du cabinet, selon les dires d'un ministre présent à la réunion.

M. Chrétien a ensuite déclaré que les questions relatives à la constitution du parti ou à la Constitution du pays ne l'intéressaient guère, invitant ainsi du coup les principaux protagonistes engagés dans la course larvée à sa succession à ne pas en faire une obsession. « Cette question ne sera pas réglée par le cabinet », a tranché M. Chrétien, réaffirmant ainsi son intention de rester au-dessus de la mêlée dans le conflit qui oppose le ministre Paul Martin à son collègue Allan Rock.

Selon un autre ministre, M. Chrétien a également rappelé qu'il est toujours bien aux commandes du parti et du gouvernement et que ceux qui s'activent trop rapidement à le remplacer se tirent tout simplement dans le pied.

Le ton était tellement à l'humour que la ministre du Patrimoine, Sheila Copps, a remis au premier ministre une réplique du chandail de l'équipe de hockey du Canada durant les Jeux olympiques de Salt Lake City sur lequel était inscrit le nom de M. Chrétien ainsi que le numéro « 01 ».

À l'issue de la réunion du cabinet, tant M. Martin que M. Rock ont évité de répondre aux questions des journalistes au sujet de la réunion du cabinet et de leurs relations tendues.

De son côté, M. Chrétien, qui quittera à nouveau le pays demain afin de participer au sommet du Commonwealth en Australie, a indiqué que sa longévité en politique et sa bonne forme physique ont été notées en fin de semaine à Stockholm, en Suède, par un de ses homologues participant au Sommet du progrès.

Devant les journalistes, il a balayé du revers de la main toute suggestion voulant que la querelle qui ébranle son cabinet et son parti nuise à son gouvernement. « Le parti va très bien. Les sondages indiquent que notre parti va bien. Débattre de la constitution du parti cause toujours des problèmes. C'est un peu comme les discussions au sujet de la



Photo PC ©

Le premier ministre Jean Chrétien se dit en très bonne condition physique. Les prétendants au trône devront s'armer de patience...

Constitution du pays. Ce n'est pas mon fort que de discuter de la Constitution. Vous le savez bien, non ? » a-t-il dit.

Quoi qu'il en soit, cette dispute entre Paul Martin et Allan Rock pourrait de nouveau surgir aujourd'hui lors de la réunion du caucus libéral. La semaine dernière, plusieurs députés appuyant la candidature de M. Martin ont tenté en vain d'obtenir des excuses du ministre Rock.

Il y a deux semaines, M. Rock a décoché plusieurs flèches à l'endroit de M. Martin après que l'aile ontarienne eut décidé de limiter à cinq le nombre de formulaires de demande d'adhésion qui peuvent être distribués lors de campagnes de recrutement et d'exiger que le nom et l'adresse des nouveaux membres soient fournis à l'avance. L'aile ontarienne est contrôlée par le camp Martin.

M. Rock a accusé M. Martin de vouloir transformer le Parti libéral en un club privé et d'orchestrer une campagne de recrutement visant à embarrasser le premier ministre Chrétien, dont le leadership sera soumis au vote lors du prochain congrès du parti en février 2003.

M. Martin a répliqué en accusant M. Rock de se livrer à « ce qu'il y a de pire en politique : la destruction et les attaques personnelles ».



voyez ce que 100 000 000 \$ en recherche et développement peuvent faire.

Chef de file canadien en matière de recherche et de développement dans le domaine médical, GlaxoSmithKline investit chaque année plus de 100 000 000 \$ dans ce secteur d'importance cruciale. Cette somme couvre tous les aspects de la recherche et du développement, allant de la recherche fondamentale au stade final des études cliniques. Les Canadiens peuvent ainsi profiter de médicaments, dont les antiasthmatiques, qui leur permettent d'être plus actifs, de vivre mieux et plus longtemps. C'est d'ailleurs grâce à ces derniers que ce jeune garçon peut désormais claironner sa victoire sur la maladie.

Chez GlaxoSmithKline, nous savons que la santé à long terme des Canadiens n'est pas juste une question de médicaments plus efficaces. Voilà pourquoi nous avons constitué un fonds de 10 millions de dollars, le *Fonds Pathfinders pour les leaders de la recherche en sciences de la santé au Canada*. Ce fonds permettra de créer des postes de recherche dans toutes les grandes facultés de médecine du Canada et contribuera à attirer d'éminents scientifiques tout en limitant l'exode des cerveaux.

GlaxoSmithKline occupe l'avant-scène au chapitre des sociétés de recherche pharmaceutique. En partenariat avec les gouvernements fédéral et provinciaux, nous finançons de nombreux programmes de recherche et investissons des sommes importantes pour la mise au point de médicaments destinés à traiter, par exemple, le VIH/sida, le cancer, la dépression, le diabète et l'asthme. La recherche et le développement sont essentiels à la santé future des Canadiens et nous continuerons d'y investir des sommes importantes.

GlaxoSmithKline. La maladie n'attend pas. Nous non plus.



3021276A

3021276

GRANGE

MEUBLES FRANÇAIS HAUT DE GAMME



Vente

25 % de rabais sur les meubles de chambre à coucher

Jusqu'au 2 mars

2155 rue Crescent, Montréal
(514) 843-7686 www.grange.fr

Ne peut s'appliquer sur les commandes déjà données.

Devenez un auteur à succès

Vous avez envie d'écrire? L'École de rédaction vous offre un cours par correspondance qui vous montrera comment écrire de façon professionnelle et faire publier vos textes.

Apprenez à rédiger des articles, nouvelles, romans ou scénarios qui se vendront. Votre tuteur ou tutrice privé vous aidera à écrire des textes clairs, frais et vendables. En fait si, à la fin du cours, vous n'avez pas récupéré vos frais grâce à vos ventes, **NOUS VOUS REMBOURSERONS** jusqu'au dernier sou!

Écrivez-nous dès aujourd'hui pour obtenir gratuitement notre brochure explicative.

**Appelez le 1-800-267-1543
ou par télécopieur le 1-613-749-9551
brochure@qualityofcourse.com**

Nom _____	L'ÉCOLE DE
Adresse _____	RÉDACTION
Ville / Prov. _____	38, ave McArthur
Code postal _____	Bureau 639
	Ottawa (Ontario) K1L 6R2

Le cours est déductible d'impôt et exempt de TPS

3030011



Vous ne pouvez pas vous tromper. Sauf de couleur.

Berline Accord LX 2002

À partir de

298 \$*

par mois
Location 48 mois
96 000 km inclus
Transport et préparation inclus

Option 0 \$ comptant également disponible.



Berline Accord SE
illustrée

Berline ou Coupé Civic DX 2002

À partir de

198 \$*

par mois
Location 48 mois
96 000 km inclus
Transport et préparation inclus

Option 0 \$ comptant également disponible.



Berline Civic LX
illustrée

Coupé Civic LX
illustrée

Voiture la plus vendue au Canada

3027215A



3027220

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC.

HONDA

POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE www.honda.ca OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur les berlines Accord LX 2002 (modèle CG5542P), les berlines Civic DX 2002 (modèle ES1512PX) et les coupés Civic DX 2002 (modèle EM2112P) neufs. Échange ou comptant de 2 474 \$ (berline Accord LX), 2 600 \$ (berline Civic DX) ou 2 840 \$ (coupé Civic DX). Première mensualité et dépôt de sécurité de 275 \$ exigibles à la livraison du coupé Civic DX. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12 \$ le kilomètre excédentaire. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Option d'achat au terme de la location offerte moyennant un supplément. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif.



Le plan présenté par le prince héritier saoudien Abdallah a recueilli hier un écho plutôt favorable au Proche-Orient. Pendant ce temps, à Gaza, des enfants ont marché sur les ruines du bâtiment de la radio palestinienne.

L'offensive de paix saoudienne fait boule de neige

Sharon prêt à discuter, Bush favorable au plan

d'après AFP et AP

JÉRUSALEM — Le premier ministre israélien Ariel Sharon s'est déclaré prêt hier à rencontrer des dirigeants saoudiens pour discuter de l'initiative de paix de Riyad, alors qu'Israéliens et Palestiniens ont repris leurs contacts au sujet de la sécurité.

Le plan présenté par le prince héritier saoudien Abdallah, proposant la conclusion d'un accord de paix entre Israël et l'ensemble du monde arabe en échange d'un retrait israélien des territoires occupés depuis 1967, a recueilli hier un écho plutôt favorable au Proche-Orient.

Les États-Unis et la Russie ont également apporté leur soutien à l'initiative saoudienne, « événement politique le plus important » dans la région depuis les efforts déployés par Bill Clinton en 2000, comme le résume l'ancien ministre de la Justice d'Israël, Yossi Beilin.

Le haut représentant de l'Union européenne pour les relations extérieures, Javier Solana, doit rencontrer aujourd'hui à Djeddah (Arabie Saoudite) le prince Abdallah pour discuter avec lui de son offre de paix qui continue de faire boule de neige en Israël et dans le monde.

« Sharon est prêt à rencontrer tout (responsable) d'Arabie Saoudite », a déclaré M. Solana après un entretien à Jérusalem avec le premier ministre d'Israël.

Le président de l'Égypte Hosni Moubarak et le roi Abdallah II de Jordanie, dont les pays ont conclu la paix avec Israël, ont appelé du Caire le gouvernement israélien à « réagir positivement » à l'initiative saoudienne.

Le président des États-Unis George W. Bush a lui aussi « fait l'éloge » de ce plan lors d'un entretien téléphonique avec le prince Abdallah.

Le ministre des Affaires étrangères d'Israël Shimon Pérès, évoquant un « développement positif », a estimé lors d'une conférence de presse à Paris avec le président Jacques Chirac qu'il y avait là une « chance extraordinaire pour arriver à un cessez-le-feu et raviver le processus de paix ».

Le ministre de la Défense d'Israël Benyamin Ben-Eliezer, également travailleur, a de son côté noté que le plan saoudien « comporte des éléments positifs et doit être encouragé ». « On ne doit pas le rejeter », a-t-il ajouté.

Réunion sur la sécurité

Parallèlement, une longue réunion sur la sécurité israélo-palestinienne s'est tenue tard la nuit dernière à Tel-Aviv en présence de représentants américains, a indiqué un haut responsable palestinien. Ce genre de réunion avait été suspendu depuis une semaine. Les deux parties disent vouloir mettre un terme aux violences qui ont fait 1279 morts depuis le début de l'Intifada en septembre 2000, dont 977 Palestiniens et 279 Israéliens.

Ariel Sharon est farouchement opposé à un retrait total des territoires occupés depuis la guerre des Six-Jours de 1967. Un retrait rejeté par la plupart des 200 000 colons juifs de Cisjordanie et de Gaza et qui entraînerait à coup sûr la chute de la coalition gouvernementale. Mais Ariel Sharon sait aussi que les Israéliens, après 17 mois d'affrontements et

des attentats devenus quotidiens ou presque, ont hâte de sortir de l'impasse.

Côté palestinien, Yasser Arafat a salué dès lundi le plan de paix saoudien. L'émissaire de l'UE au Proche-Orient, Terje Larsen, a déclaré hier après avoir rencontré M. Arafat que « l'initiative du prince héritier Abdallah (était) importante et jugée positivement par toute la communauté internationale ».

Pression sur Bagdad maintenue

La recherche de la paix au Moyen-Orient n'empêche pas Washington de maintenir la pression sur Bagdad et de poursuivre les préparatifs en vue de se livrer à « une agression contre l'Irak », a par ailleurs estimé un responsable irakien. Selon lui, les Irakiens connaissent bien la nature agressive de l'administration américaine et l'état d'esprit des Américains, guidé par l'arrogance, la politique de force et du fait accompli.

Le responsable irakien exprimait la hantise des dirigeants de Bagdad face à des frappes que les États-Unis pourraient lancer contre l'Irak en vue de renverser le régime de Saddam Hussein, malgré la reprise du dialogue avec Kofi Annan.

Bagdad et l'ONU ont convenu hier de renouer dès le début de mars les contacts, notamment sur la question du retour des inspecteurs en désarmement en Irak, au moment où ce pays redoute une attaque américaine.

Le chef de la diplomatie irakienne, Naji Sabri, se rendra au cours de la première semaine de mars à New York pour reprendre les discussions avec le secrétaire général de l'ONU.

PRISONNIERS DE GUANTANAMO

Le témoignage d'un amiral contredit la version d'Eggleton

JOHN WARD
Presse Canadienne

OTTAWA — Le ministre de la Défense, Art Eggleton, a obtenu le 21 janvier toutes les informations sur la capture de prisonniers en Afghanistan par des soldats canadiens. C'est ce qu'a indiqué hier le vice-amiral Greg Maddison, dont le témoignage entre ainsi en contradiction avec la version du ministre sur ce qu'il savait de la capture des prisonniers afghans.

M. Eggleton a affirmé qu'il n'avait pas informé le premier ministre, ni la population, de cette capture avant le 29 janvier — plus d'une semaine après le fait — parce qu'il attendait d'en savoir plus long sur l'implication canadienne dans l'opération. Mais le vice-amiral a soutenu devant un comité des Communes qu'il avait clairement expliqué à M. Eggleton, le 21 janvier, le rôle joué par les Canadiens.

« Le ministre a été avisé que nous avions participé à une mission fructueuse, que nous avions suivi les règles d'engagement appropriées, qu'aucun de nos gens n'avait été blessé, que nous avions capturé de prétendus terroristes afghans, ou d'Al-Qaeda, qu'ils avaient été transportés en toute sécurité et remis aux Américains. »



Photo PC ©

Le vice-amiral Gregg Maddison (à gauche) peu avant son témoignage devant un comité des Communes, hier.

M. Eggleton a semblé bien saisir toute l'information, a indiqué le militaire au Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, qui cherche à déterminer si le ministre a trompé le Parlement.

La semaine dernière, M. Eggleton avait dit au comité qu'il « n'avait pas la pleine compréhension des détails de la mission ».

Au cours de la rencontre du 21 janvier, on lui a fait savoir que des membres d'une unité d'élite canadienne prenaient part à une « opération multinationale » au cours de laquelle des prisonniers avaient été capturés. Mais, avait-il ajouté, il n'a pas eu confirmation avant le 28 janvier de « l'implication exacte des Canadiens dans l'opération ».

Pendant que M. Eggleton gardait cette information pour lui-même, le débat faisait rage sur la question de savoir si le Canada devrait remettre ses prisonniers aux Américains, qui refusent de leur accorder le statut de prisonnier de guerre officiel.

La veille du jour où M. Eggleton a informé le cabinet de cette capture, le premier ministre Jean Chrétien avait soutenu que les questions qu'on lui posait au sujet des prisonniers étaient hypothétiques, puisque les Canadiens n'avaient fait aucun prisonnier.

L'Alliance canadienne a vu dans le témoignage du vice-amiral Maddison une preuve supplémentaire que le ministre a menti, et souhaite que le comité convoque à nouveau M. Eggleton, pour entendre ses explications.

Le comité cherche à déterminer si M. Eggleton a induit la Chambre en erreur en modifiant sa version à propos du moment où il a appris pour la première fois la capture de prisonniers en Afghanistan.

Il avait d'abord dit avoir appris la capture le 25 janvier, pour changer sa version et révélé en avoir plutôt été informé le 21 janvier.

Les bons produits de chez nous

« Au Québec, on a des goûts que l'on ne retrouve nulle part ailleurs.
C'est pourquoi on préfère les marques d'ici au bon goût de chez nous.
Elles nous offrent des produits de qualité et des aliments qui nous ressemblent. »

Exigez la qualité des grandes marques alimentaires du Québec.





La nouvelle BMW Série 7 Elle obéit encore à la route.



Sauf que maintenant, c'est vous qu'elle écoute.

Cette capacité de satisfaire deux maîtres, la nouvelle BMW Série 7 la doit à une impressionnante série d'innovations qui subliment le plaisir de conduire. La plus intelligente, la plus marquante, la plus révolutionnaire d'entre elles est sans contredit le concept BMW iDrive. Le cœur du iDrive, le « Controller », est placé au milieu de la console centrale avec, à ses côtés, un système de reconnaissance de la voix offert en équipement de série. Ils opèrent en tandem, de manière ergonomique et intuitive, pour activer sous vos ordres les



fonctions qui raffinent le confort, le divertissement, la communication et la navigation. Il suffit ensuite d'un simple toucher aux commandes affichées sur le volant de la nouvelle BMW Série 7 pour atteindre les performances et la pleine ampleur des sentiments de sécurité et d'harmonie qu'elle peut offrir. En ce moment, la BMW Série 7 est la seule voiture de luxe qui puisse à la fois obéir à la route et à son conducteur. Et les temps ne sont pas près de changer.

La nouvelle
BMW Série 7

anewwaytodrive.ca
1 800 667-6679



Le plaisir
de conduire.™



| COLOMBIE |

La guerre fait rage près de Bogota



Photo Associated Press

Depuis la reprise des hostilités entre les troupes colombiennes et les FARC, les touristes se font rares dans le petit train tiré par une antique locomotive à vapeur à Bogota.

JACQUES THOMET
Agence France-Presse

BOGOTA – L'escalade de la violence s'accroît en Colombie avec de violents combats entre la guérilla et l'armée à moins de 50 km de Bogota et la poursuite des bombardements par l'aviation contre le Caguan, l'ex-fief de la guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC).

Cette véritable guerre contre la troupe, les civils et l'infrastructure économique du pays andin, avec un bilan de 20 morts lundi et une série d'attentats, a été déclenchée par les rebelles depuis la rupture du processus de paix jeudi dernier.

Les affrontements entre les guérilleros et la troupe près de Bogota ont pour cadre Guayabetal, à 50 km au sud-est de la capitale, sur la

route de Villavicencio, La Palma, à 40 km au nord-est, ainsi que Fomeque, à moins de 20 km à l'est. Dans cette dernière localité, le maire a décrété hier le couvre-feu à partir de 18 h heure locale jusqu'à 6 h ce matin.

Les rebelles ont dynamité un pont et deux relais de télécommunications, provoquant la coupure du téléphone dans 14 communes de la région.

L'enclave des guérilleros, baptisée le Caguan et grande comme la Suisse (42 000 km²), à 700 km au sud de Bogota, a continué de faire l'objet de « bombardements continus, d'une intensité variable » contre les campements rebelles depuis le début de l'opération militaire.

Ces révélations confirment les difficultés éprouvées par l'armée dans la pacification du Caguan, une région tropicale humide difficile d'accès, à l'est de la cordillère orientale des Andes, où sont retranchés 4500 des 17 000 hommes des FARC, principale guérilla du pays.

La réoccupation du réduit des FARC « exigera un laps de temps de six mois au moins », a déclaré une source militaire. L'opération « TH » pour récupérer le Caguan avait débuté le 21 février par un bombardement intensif de 85 cibles stratégiques de la guérilla ce jour-là, au cours de 200 sorties de l'aviation. Elle devait en principe durer 48 heures, selon l'état-major.

Le président Andrés Pastrana avait annoncé le 20 février au soir la fin des pourparlers de paix, engagés depuis trois ans, mais sans cessez-le-feu préalable avec les FARC, et la reprise par la troupe de leur ancien fief, qualifié par le chef de l'État de « repaire pour preneurs d'otages, de laboratoire de drogues illégales, et de dépôt d'armes ».

Les attaques sporadiques des FARC en Colombie s'étaient soldées lundi par un bilan de 20 morts, dont quatre policiers et deux soldats, dans les 48 dernières heures, avec de nouveaux attentats des rebelles contre des ponts, relais de télécommunications, et centrales électriques.

La guérilla avait même tenté di-

manche de dynamiter l'aqueduc de Bogota, qui approvisionne en eau les sept millions d'habitants de la capitale, pour la seconde fois en un mois. L'attentat n'a fait que des dégâts limités.

Ces explosions de violence tous azimuts se poursuivent alors qu'Ingrid Betancourt est toujours otage depuis dimanche de la guérilla des FARC, après avoir été enlevée à 700 km au sud de Bogota.

Le lieu de captivité de la candidate des verts aux présidentielles a été localisé lundi par l'armée, qui n'a pas tenté d'intervenir pour ne pas mettre sa vie en danger. Elle fait l'objet d'une demande d'échange de la part des commandants de la guérilla contre leurs hommes détenus dans les prisons de Colombie.

Ingrid Betancourt continuera d'être la candidate du parti Oxygène grâce à une récente loi qui permet à des otages d'être élus en Colombie.

La guerre civile en Colombie a déjà fait plus de 200 000 morts depuis 1964, avec plus de 3000 enlèvements par an.

| PAKISTAN |

Dix morts dans une attaque contre une mosquée

RANA JAWAD
Agence France-Presse

RAWALPINDI, Pakistan — Dix personnes ont été tuées et 15 blessées hier dans une attaque contre une mosquée chiite à Rawalpindi, près d'Islamabad, la plus grave manifestation de violence au Pakistan depuis l'offensive du gouvernement en janvier contre l'extrémisme islamiste.

Le secrétaire à l'Intérieur du Pakistan, Tasneem Noorani, a déclaré qu'il s'agissait d'un acte de « violence sectaire ». « Tout sera mis en oeuvre pour éliminer ce terrorisme », a-t-il affirmé.

Le président du Pakistan, le général Pervez Musharraf, qui, le 12 janvier, avait annoncé une offensive contre l'islamisme en déclarant cinq groupes hors la loi, a « condamné avec force cet acte horrible »

et « s'est déclaré profondément choqué et attristé ».

Selon la police, trois inconnus sont arrivés sur des motos vers 19 h près de la mosquée Shah-Najaf, un petit bâtiment blanc situé dans le secteur de Pir Wadahi à Rawalpindi, une ville de trois millions d'habitants aux portes de la capitale, Islamabad.

Deux d'entre eux ont pénétré dans la salle principale de la mosquée, une pièce rectangulaire où étaient rassemblés une trentaine de fidèles, selon la police, et ont commencé à tirer avec des armes automatiques.

« J'ai entendu des coups de feu et je suis tombé. Quand je me suis retourné, j'ai vu deux jeunes garçons, l'un engageant un chargeur dans son arme, pendant que l'autre tirait sur les fidèles », a déclaré l'un

des blessés à l'agence officielle Associated Press of Pakistan (APP).

L'attaque a fait 10 morts, a déclaré le chef de la police de la ville, Marwat Ali Shah. Quinze autres personnes ont été blessées, selon les autorités hospitalières.

Le sol de la salle où l'agression a eu lieu était couvert de sang, parsemé de débris, les murs et le sol troués d'impacts de balles.

À l'hôpital, des dizaines de proches des victimes s'étaient rassemblés, attendant des nouvelles, certains en larmes, d'autres laissant éclater leur colère et demandant justice, accusant le gouvernement de ne pas agir assez fermement contre l'extrémisme.

« Le gouvernement a échoué à nous protéger. Je veux que justice soit faite. Nous voulons vivre en paix mais notre patience est à

bout », a déclaré un homme de 59 ans, Gulzar Ahmed Kazmi, dont le fils de 22 ans venait de tomber sous les balles des agresseurs.

L'homme, contenant ses pleurs, « interdits par ma religion », disait-il, n'hésitait pas à désigner ouvertement deux des groupes sunnites interdits ces derniers mois. « Les groupes terroristes Sipah-e-Sahaba et Lashkar-e-Jhangvi nous tuent depuis des années. Ils sont financés par des pays étrangers », assurait cet homme dont l'un des fils, âgé de 25 ans, a aussi été blessé.

À quelques mètres de là, un groupe se forme. L'un des hommes, qui veut taire son nom, a déjà perdu son père, tué dans un meurtre sectaire il y a deux ans. « Les mots ne suffisent pas. Nous attendons que le gouvernement prenne des mesures », lance-t-il.

Le secrétaire à l'Intérieur a as-

suré que le gouvernement « ferait tout ce qui est nécessaire pour prévenir de telles attaques et pour traduire les coupables devant la justice. »

« Nous sommes déterminés à éliminer ce terrorisme du Pakistan et nous continuerons à faire tous les efforts possibles » dans ce but, a promis M. Noorani.

Le général Musharraf a ordonné aux autorités de la province du Punjab, où se trouve Rawalpindi, et au gouvernement fédéral « d'entreprendre rapidement une enquête conjointe et de fournir un rapport au plus tôt ».

Plus de 2000 personnes ont été tuées au Pakistan dans des actes de violence entre communautés religieuses au cours des 10 dernières années. Le Pakistan est un pays majoritairement sunnite où les chiites constituent environ 20 % de la population.

 **RADIO**
Première Chaîne

Un homme, une femme, une voiture...
MÉNAGE À TROIS?

Homier-Roy
Demain **5h**
Réalisation : Louise Carrière

95.1^{FM}
Montréal

Écoutez pour voir.

De plus en plus de liens entre Internet et trafic de stupéfiants

CHRISTINE BOGGIS
Agence France-Presse

VIENNE — Les enfants et les adolescents risquent de tomber dans la toxicomanie en raison de l'explosion du trafic de drogue sur l'Internet, a estimé l'Organe des Nations unies chargé du contrôle de la drogue.

« Si l'on considère l'Internet comme échappant aux juridictions, il nous faut entreprendre quelque chose pour protéger les plus vulnérables dans la communauté mondiale », a exhorté Hamid Ghodse, président de l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS).

Selon le rapport 2001 de l'OICS présenté au siège de l'organisation à Vienne, le trafic de stupéfiants a explosé sur l'Internet où les narcotrafiquants utilisent les forums de discussion et les pharmacies en ligne pour vendre de la drogue et des médicaments qui ne peuvent être obtenus que sur ordonnance.

« Il est possible de trouver sur la Toile des « recettes » pour fabriquer artisanalement des stupéfiants et les différentes manières d'échapper aux cybercontrôles de la police », selon M. Ghodse.

D'après l'OICS, les autorités tchèques ont rapporté que dans leur pays le trafic de drogue, achat et vente, s'effectuait de plus en plus fréquemment dans les cafés-internet ou par téléphone portable tandis que, aux Pays-Bas, l'Internet servait pour vendre des plants de cannabis dans le monde entier.

Le secrétaire de l'OICS, Herbert Schaepe, a signalé une pharmacie agréée en Thaïlande qui vend sur la Toile des substances psychotropes ainsi que des médicaments sous ordonnance. En Grande-Bretagne, de nom-

breux sites proposent à la vente du cannabis, de l'héroïne, de l'ecstasy et de la cocaïne, d'après le rapport.

L'Internet sert parallèlement aux trafiquants à blanchir l'argent de la drogue grâce aux banques en ligne, affirme l'organisme. A Hong Kong, il est devenu difficile de remonter les filières de blanchiment en raison du perfectionnement du commerce électronique, souligne-t-on de même source.

Une enquête menée conjointement par la Colombie et les États-Unis a permis de déterminer que des trafiquants ont mis en ligne des forums de discussion protégés par des barrières de sécurité (*firewalls*) pour les rendre inviolables tandis que d'autres ont annoncé des livraisons avec des messages cryptés.

« Les conséquences de ces évolutions sont alarmantes. Les enfants et les adolescents risquent de verser dans la criminalité, victimes de la désinformation, de la propagande et du lavage de cerveau effectué par des individus virtuels dont le seul objectif est de tirer profit de consommateurs toujours plus nombreux », estime l'organe.

« Lorsque comme sur l'Internet l'approche est « virtuelle », les signaux qui pourraient empêcher de jeunes gens à basculer dans la criminalité ne sont plus aussi nets », d'après le rapport.

« Il est nécessaire de créer un cadre pratique de coopération internationale pour éviter que l'Internet ne devienne un réseau mondial de trafic de stupéfiants », a estimé M. Ghodse.

Mais il a également mis en garde les gouvernements contre des politiques erronées qui consisteraient « à ne s'attaquer au problème que par un bout, par exemple la réduction de l'offre, au détriment de la réduction de la demande ou le blanchiment d'argent. Il convient également, selon lui, d'alerter les parents des dangers auxquels sont exposés les enfants sur la toile.

Légaliser le cannabis serait une « erreur historique »

Agence France-Presse

VIENNE — L'organe de l'ONU responsable du contrôle des drogues a estimé hier que la libéralisation de la production et de la vente du cannabis envisagée par certains pays occidentaux serait une « erreur historique ».

En assouplissant leur législation sur la production et la consommation de cannabis, certains pays européens « minent les conventions et les textes internationaux », estime l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) dans son rapport 2001 publié hier à Vienne.

L'OICS a notamment critiqué l'Italie, le Luxembourg, le Portugal et l'Espagne pour avoir décriminalisé la culture et la possession de cannabis à des fins personnelles.

Elle a également accusé les Pays-Bas et la Suisse d'être contrevenus aux conventions des Nations unies en permettant la vente de cannabis dans des *coffee shops* et vouloir rendre en partie légale sa détention.

La tendance qui consiste à être plus tolérant à l'égard du cannabis « mine la loi internationale », a affirmé le président de l'OICS, Hamid Ghodse. « Alors que certains pays

s'emploient à éliminer le cannabis et à combattre son trafic illicite, certains pays développés se sont résolus à accepter sa culture et son commerce sur leur territoire », a-t-il regretté.

« Dès lors, comment pouvons-nous exiger du Maroc qu'il empêche son cannabis d'arriver en Europe si la demande y est tolérée, décriminalisée et même légalisée *de facto* ? » s'est interrogé le secrétaire de l'OICS, Herbert Schaepe.

« Tous les efforts entrepris pour combattre le trafic de drogue seront vains si nous n'obtenons pas de tous l'engagement qu'ils appliqueront les traités internationaux », souligne le rapport de l'organe.

M. Ghodse a immédiatement fait la liste des dangers que le cannabis constituait pour la santé. « La communauté internationale dépense beaucoup d'argent dans son système de soins pour prévenir et soigner l'alcoolisme et le tabagisme. »

L'OICS est d'avis qu'elle ne doit pas en dépenser davantage pour soigner, en plus, les dégâts causés par le cannabis, drogue la plus répandue et la plus consommée dans le monde », a conclu M. Ghodse.

Troc de cocaïne colombienne contre de l'ecstasy européenne

Agence France-Presse

VIENNE — La cocaïne colombienne exportée en Europe y est échangée contre de l'ecstasy qui est ré-importée sur le continent américain, une évolution du trafic mondial de stupéfiants qui inquiète l'Organe de l'ONU chargé du contrôle des drogues.

« Il apparaît que les trafiquants colombiens exportent leur cocaïne en Europe où elle est échangée contre du MDMA (ecstasy) qui vient alimenter les marchés d'Amérique du sud et du nord », indique l'Organe international de contrôle des stupéfiants (OICS) dans son rapport 2001 publiable aujourd'hui à Vienne.

« En Amérique du Nord, des groupes criminels sont en concurrence pour le contrôle du marché de l'ecstasy, en pleine expansion », poursuit l'OICS. « Le MDMA provient essentiellement d'Europe mais commence également à être fabriqué localement », ajoute l'Organe.

L'OICS précise qu'en 2000-2001, plus de 50 tonnes de cocaïne ont été saisies dans quelque 30 pays d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud, « une partie significative des prises de cocaïne effectuée dans le monde », précise l'organe.

« Près de la moitié de la cocaïne importée illicitement aux États-Unis chaque année, soit environ 375 tonnes, provient d'Amérique centrale et du sud par le corridor mexicain », précise l'OICS.

À la mi-février, 10 tonnes de cocaïne d'une valeur de 330 millions d'euros ont été

saisies au large de la côte pacifique de la Colombie à bord d'un cargo faisant route vers les États-Unis.

La Colombie est considérée par Washington comme le premier producteur mondial de cocaïne, avec quelque 580 tonnes par an, et l'un des principaux fournisseurs d'héroïne avec une production annuelle de sept tonnes, selon des chiffres de la DEA, l'agence antidrogue américaine.

D'après l'OICS, la consommation de stupéfiants est en progression dans les pays sud-américains où transite la cocaïne acheminée vers les États-Unis.

« Dans la sous-région, tous ces pays (de transit) font état d'une progression de la toxicomanie. Les intermédiaires étant payés en nature, la drogue y est devenue plus facilement disponible, entraînant une augmentation de la violence liée au trafic », explique l'organe.

Aux États-Unis et au Canada, les premières prises d'héroïne sont effectuées par des personnes de plus en plus jeunes et l'ecstasy a débordé le cadre de la « culture rave » pour être utilisé par des enfants ayant à peine une douzaine d'années.

La consommation de cocaïne et de cannabis semble, en revanche, s'être stabilisée au Canada et aux États-Unis voire être en recul dans certaines régions du continent nord-américain, note le rapport. « La consommation de crack — un dérivé bon marché de la cocaïne — est en régression aux États-Unis en raison du vieillissement des consommateurs », conclut l'OICS.

LiQuidAtion fin de SAISON



30% à 60% DE RABAIS

sur TOUS les vêtements de ski et de planche à neige



20% à 60% DE RABAIS

sur TOUS les équipements de ski, de planche à neige et de hockey



sports experts®

Rabais applicables jusqu'à épuisement de la marchandise, dans les magasins Sports Experts participants. Tous les modèles, couleurs et grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.



Offre de base : 1 mille de récompense AIR MILES™ pour chaque tranche d'achat de 20 \$ (avant taxes).

®/™ Marque déposée/de commerce d'AIR MILES International Trading B.V., employée en vertu d'une licence par Loyalty Management Group Canada Inc. et par Le Groupe Forzani Liée. Les milles de récompense ne s'appliquent pas sur les achats de certificats-cadeaux, les locations et les services. Valable dans les magasins Sports Experts participants. Les offres promotionnelles ne peuvent être jumelées à aucune autre offre promotionnelle AIR MILES.

| ZIMBABWE |

Deux autres adversaires de Mugabe inculpés de trahison

d'après AFP et AP

HARARE – Trois hauts responsables du principal parti de l'opposition zimbabwéenne, le Mouvement pour le changement démocratique (MDC), ont été inculpés de trahison à Harare pour un présumé complot d'assassinat du président Robert Mugabe, à 11 jours du début de l'élection présidentielle.

Au lendemain de l'inculpation lundi du chef du MDC, Morgan Tsvangirai, adversaire le plus sérieux du président Mugabe à la présidentielle des 9 et 10 mars, le secrétaire général du MDC, Welshman Ncube, et le responsable à l'Agriculture de ce parti, Renson Gasela, ont été inculpés, a déclaré hier l'attaché de presse du MDC, Percy Makombe. Ils ont été relâchés après deux heures d'interrogatoire.

« C'est le même type de scénario, dans lequel tous deux (Ncube et Gasela), comme Morgan (Tsvangirai), estiment qu'il s'agit d'une affaire politique et non criminelle », a déclaré leur avocat, Innocent Chagonda. « L'intention est de porter le discrédit sur le MDC dans cette période » pré-électorale.

Tsvangirai, principal rival à l'élection présidentielle de Mugabe, 78 ans, au pouvoir depuis 22 ans, avait été inculpé de trahison lundi pour un présumé complot d'assassinat contre Mugabe. Cette inculpation est passible de la peine de mort. Ncube et Gasela sont soupçonnés d'avoir participé à une réunion en Grande-Bretagne l'année dernière au cours de laquelle un complot pour assassiner le président aurait été échaudé.

Vidéocassette

Ces inculpations surviennent après la diffusion le 13 février, par la chaîne nationale australienne Special Broadcasting Service (SBS), d'une émission dans laquelle un ancien agent secret israélien, Ari Ben-Menashe, soutenait que Tsvangirai fomentait un attentat contre le président Mugabe.

L'ancien espion, aujourd'hui responsable de la société canadienne de consultants Dickens and Madson, se base sur un entretien, qu'il aurait filmé en secret, avec le président du MDC en décembre 2001 à Montréal. Tsvangirai avait déclaré avant d'être inculpé que toute cette affaire n'était qu'une machination montée par le gouvernement contre lui avec l'intention de le « piéger » avant le scrutin présidentiel.

Hier, l'Australie a menacé d'infirmer des sanctions au Zimbabwe, tandis que les États-Unis et la

Grande-Bretagne ont dénoncé l'inculpation du chef de l'opposition comme un signe supplémentaire du caractère autocratique pris par la présidence de Mugabe avant l'élection présidentielle.

Mugabe a aussitôt contre-attaqué, répondant particulièrement aux critiques américaines. « Les Américains ne tiennent pas compte de la situation et des circonstances telles qu'elles sont. Non, ils veulent défendre Tsvangirai » a-t-il déclaré lors d'un rassemblement à Epworth, une des banlieue les plus pauvres de Harare.

« Est-ce que nous sommes intervenus dans l'élection présidentielle en Floride ? Non, nous ne l'avons pas fait. Alors, pourquoi l'Amérique devrait-elle intervenir dans notre élection ? », a-t-il demandé, comparant également le présumé complot aux attentats du 11 septembre aux États-Unis.

Par ailleurs, des députés canadiens ont décidé de se jumeler à des politiciens de l'opposition au Zimbabwe, dans l'espoir de prévenir des actes de violence à leur endroit pendant la campagne électorale qui se déroule dans ce pays.

Quatorze membres du Parlement canadien se sont portés volontaires pour rester régulièrement en communication avec les députés zimbabwéens qui ont fait l'objet d'agressions ou sont considérés comme particulièrement vulnérables.



photo Associated Press

Après Morgan Tsvangirai, principal rival à l'élection présidentielle de Mugabe, deux autres responsables du Mouvement pour le renouveau démocratique ont été inculpés de trahison.

Sheikh Omar sous la loupe du Pakistan

d'après AFP

ISLAMABAD — Le Pakistan examine la demande d'extradition vers les États-Unis du militant islamiste Sheikh Omar, qui a avoué avoir ordonné l'enlèvement du journaliste américain Daniel Pearl, assassiné par la suite, a déclaré hier un porte-parole du gouvernement pakistanais sous le couvert de l'anonymat.

Il a souligné que Sheikh Omar, un activiste islamiste d'origine pakistanaise, avait la citoyenneté britannique. « Omar est un citoyen britannique et c'est dans ce contexte que la demande a été faite », a-t-il dit, sans plus de précisions.

La pression américaine sur le Pakistan s'est accentuée hier en vue d'une extradition d'Ahmed Omar Saeed Sheikh, connu sous le nom de Sheikh Omar.

Arrêté le 12 février à Lahore, dans l'est du Pakistan, Sheikh Omar a reconnu devant une cour antiterroriste avoir ordonné l'enlèvement de Pearl, journaliste du quotidien américain Wall Street Journal.

Pearl, 38 ans, a été enlevé le 23 janvier à Karachi, dans le sud du Pakistan, où il enquêtait sur les organisations islamistes. Il a été égorgé et décapité par ses ravisseurs, selon une cassette vidéo parvenue jeudi dernier au consulat des États-Unis à Karachi.

L'ambassadeur des États-Unis, Wendy Chamberlin, a discuté la question de l'extradition de Sheikh Omar lors d'une rencontre à Islamabad avec le président pakistanais, le général Pervez Musharraf, a déclaré hier le porte-parole de l'ambassade, Mark Wentworth.

La réponse du général Musharraf n'était pas connue dans la soirée.

Avant l'enlèvement de Pearl, les États-Unis enquêtaient sur l'implication de Sheikh Omar dans l'enlèvement d'un Américain et de trois Britanniques en Inde en 1994. Sheikh Omar avait été emprisonné en Inde à la suite de cette affaire et libéré en décembre 1999 en échange de passagers d'un avion d'Indian Airlines détourné sur l'Afghanistan.

La Maison-Blanche a confirmé lundi que les États-Unis avaient demandé au Pakistan que Sheikh Omar leur soit livré.

La berline Chrysler Sebring. UN PLAISIR POUR VOS YEUX... ET VOTRE PORTEFEUILLE.

« Méconnue mais étonnante... »
« La berline Chrysler Sebring se compare favorablement aux Honda Accord et Toyota Camry. »

– Jacques Bienvenue, *Journal de Montréal*



Achetez à

19 995\$^Δ

ou louez à

249\$*
par mois.

Options de location
de 48 mois offertes*

Mensualités	Comptant initial
289\$	2 095\$
335\$	0\$

Location de 48 mois.
Comptant initial de 3 895\$
ou échange équivalent.
Transport et taxe sur le
climatiseur inclus.

★★★★★

**La plus haute cote de sécurité
décernée par le NHTSA* lors de
tests dans le cas de collision
frontale.**

L'ENSEMBLE 24H COMPREND :

Moteur de 2,4 L à DACT et 16 soupapes, 150 ch • Transmission automatique à 4 vitesses • Climatiseur • Freins à disque aux 4 roues • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Système antidémarrage Sentry Key^{MD} • Sacs gonflables avant à déploiement progressif • Ancrage d'attache pour siège d'enfant • Boîte à gants verrouillable • Casier de rangement au tableau de bord • Radio AM/FM stéréo avec lecteur de CD • Banquette arrière 60-40 rabattable • Colonne de direction inclinable • Commande électrique d'ouverture du coffre • Régulateur de vitesse • Plein d'essence gratuit^Ω

daimlerchrysler.ca

5 100

Pour votre tranquillité d'esprit, tous les modèles Chrysler, Dodge et Jeep^{MD} 2002 offrent une garantie de 5 ans/100 000 km sur le groupe motopropulseur et une assistance routière de 5 ans/100 000 km.**

CHRYSLER
Voici ma voiture.

DIPLOMÉS

Rabais
jusqu'à 1000\$[†]

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep.

* Tarifs mensuels pour 48 mois établis pour la Chrysler Sebring 2002 avec l'ensemble 24H. Premier versement et dépôt de sécurité exigés à la livraison. Transport et taxe sur le climatiseur inclus. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 81 600 km au taux de 15¢ le kilomètre. Immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre et taxes en sus. Sous réserve de l'approbation de Services financiers DaimlerChrysler. À Le prix comprend les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires. Transport, immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, taxe sur le climatiseur et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. ** À Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Offres d'une durée limitée, valables sur les modèles 2002 seulement et exclusives qui ne peuvent être combinées à aucune autre offre à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Les offres peuvent changer sans préavis. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. Photo à titre indicatif seulement. ** Selon que l'une ou l'autre circonstance se produira la première. Des conditions s'appliquent. Ω Plein d'essence gratuit à l'achat ou à la location de tout véhicule neuf 2002. † Tests effectués par l'organisme américain National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA). ‡ Remise aux diplômés de 500\$ à la location ou de 1 000\$ à l'achat d'un véhicule à l'exception de la Chrysler Neon (750\$). Ces offres excluent la Dodge Viper et la Chrysler Prowler. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. Portez toujours votre ceinture. La banquette arrière est l'endroit le plus sûr pour assoir les enfants.

CHRYSLER
Dodge
Jeep

ANGLAIS
COURS AXES SUR LA CONVERSATION
Petits groupes : 3 à 7 personnes ; admission continue
à temps partiel et semi-intensifs
COURS INTENSIFS
de jour, 25 h/semaine
soir, samedi
145\$ à 165\$/semaine*
aussi diso. : 30 h/semaine
* Matériel pédagogique inclus, exempt de taxes, évaluable à l'achat, frais d'inscription : 45\$
Formation en entreprise adaptée à vos besoins
Cours privés : toutes les langues
Converlang
école de langues postmoderne
accréditée par Emploi-Québec
1160, boul. St-Joseph Est, 3^e étage, Mtl
(514) 278-5309 www.converlang.com

loto-québec résultats
5 en 5
Tirage du 2002-02-26
02 03 06 11 13
19 22 23 28 29
32 34 38 39 40
44 45 55 58 59
400 0858
Extra
Tirage du 2002-02-26
NUMÉRO : 425967
Le jeu doit rester un jeu
Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets.
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de L-Q, cette dernière a priorité.
TVA, LE RÉSEAU DES TIRAGES DE LOTO-QUÉBEC

AFRIQUE DE L'OUEST

Exploitation sexuelle d'enfants par des employés de l'ONU

d'après AFP et AP

GENÈVE — Le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR) a fait état hier de « très nombreux » cas d'exploitation sexuelle d'enfants dans des camps de réfugiés en Libéria, en Guinée et en Sierra Leone, qui pourraient avoir été perpétrés par du personnel local d'organisations non gouvernementales (ONG) ainsi que de l'ONU, y compris du HCR.

Rendant compte d'une enquête qu'il ont menée conjointement, le HCR et l'ONG britannique Save the Children précisent, dans un communiqué commun publié à Genève, que « beaucoup de ces cas auraient été perpétrés par du personnel local d'ONG nationales et internationales, ainsi que de l'ONU, dont le HCR ».

Dans la très grande majorité des cas, des membres du personnel humanitaire local masculin auraient monnayé des services humanitaires en échange de rapports sexuels avec des jeunes filles mineures. Mais des cas similaires ont été signalés pour de jeunes garçons, perpétrés par du personnel féminin.

« Un nombre important de personnes détenant des positions d'autorité et de confiance ont abusé de ces positions », a expli-

qué Paul Nolan, responsable du département de protection de l'enfance de Save The Children. Ces personnes, a-t-il précisé dans un entretien à Londres, ont monnayé des services humanitaires ou des vivres en échange de relations sexuelles. Ces services « n'étaient pas dispensés » tant que les enfants ne cédaient pas.

Les enfants, poursuit Nolan, sont dans une « situation désespérée » et n'ont pas le choix. « Pour survivre, ils doivent faire le choix entre ne pas avoir de nourriture ou se vendre, la seule monnaie d'échange qui leur reste ».

« Ce qui a émergé, c'est un problème couramment répandu, peut-être endémique, et qui concerne des gens qui étaient là pour donner à ces enfants réfugiés les soins et la protection auxquels ils avaient droit », a ajouté Nolan. Parmi les conséquences de ces cas d'exploitation sexuelle : adolescentes enceintes, mères mineures, comportements sexuels à risque exposant les enfants à être contaminés par des maladies comme le sida.

« Les enfants ne sont pas en position de négocier. C'est une relation d'exploitation », a souligné Nolan. Les ONG concernées ne sont pas citées nommément dans le rapport mais « c'est un problème qui s'étend à tout le secteur ».

Les pratiques d'agressions sexuelles contre les enfants semblent être particulièrement courantes dans des lieux où d'importants programmes d'aide sont mis en place, notamment dans des camps de réfugiés en Guinée et au Libéria, a relevé la mission mixte.

Dans une « note à l'attention des partenaires opérationnels », elle rapporte également des allégations d'exploitation sexuelle par du personnel international chargé du maintien de la paix, des autorités locales et des chefs de communautés. La mission a cependant souligné qu'elle n'avait pas été en mesure de vérifier ces allégations.

Le HCR précise que la mission qui a enquêté sur place pendant 40 jours en octobre et novembre derniers s'est appuyée « en grande partie » sur des témoignages d'enfants. « En tout, plus de 40 agences et organisations et près de 70 personnes sont citées à travers ces témoignages », ajoute le HCR, qui relève « le caractère troublant de ces allégations, l'apparente étendue du problème et la nécessité pour un grand nombre d'agences et d'organisations humanitaires d'intervenir le plus rapidement possible ».

La mission d'évaluation avait été mandatée à la suite d'informations venues du terrain faisant état de nombreuses violences

contre des enfants et d'agressions sexuelles dans les camps de la région.

« Le but premier était de s'adresser aux enfants eux-mêmes et de tenter d'obtenir plus d'informations sur l'étendue du problème », soulignent le HCR et Save the Children. Même si la mission d'évaluation n'a pas été en mesure de mener une enquête plus approfondie, « l'existence d'un grave problème d'exploitation sexuelle nécessitant une investigation poussée et la prise de mesures drastiques ne fait pas l'ombre d'un doute ».

Une nouvelle équipe composée d'enquêteurs spéciaux de l'ONU en provenance de New York, de membres de l'inspection générale du HCR et d'un expert extérieur sur les cas d'agressions sexuelles d'enfants est déjà sur place pour de nouvelles investigations, tout en veillant à ne pas mettre en danger les enfants concernés.

Parallèlement, le HCR a esquissé un plan d'action d'urgence pour renforcer la protection des femmes et des enfants réfugiés. Celui-ci prévoit des mesures telles que le déploiement d'un plus grand nombre de personnels féminins dans les camps, un meilleur accès des réfugiés aux structures juridiques et un mécanisme pour pouvoir porter plainte auprès du HCR.



EXPRESS INTERNATIONAL

Madagascar | «Premier ministre»

LE PRÉSIDENT AUTOPROCLAMÉ à Madagascar, Marc Ravalomanana, a nommé hier un « premier ministre », Jacques Sylla, technocrate et opposant modéré, au moment où le camp du président sortant, Didier Ratsiraka, commence à se désunir. Sylla fut ministre des Affaires étrangères du premier gouvernement de l'ancien président Albert Zafy, de 1993 à 1995. Au moins quatre ministres « modérés » de l'actuel gouvernement ont été approchés par le camp adverse ou l'ont contacté, selon des conseillers de Ravalomanana. Des sources diplomatiques ont confirmé que ces ministres, de premier plan, étaient disposés à discuter de leur éventuelle participation à un gouvernement d'union nationale. — d'après AFP

Guatemala | Enlèvement

LE PRÉSIDENT de la Banque centrale du Guatemala, Lizardo Sosa, est disparu depuis lundi matin, enlevé par des inconnus, a-t-on appris hier dans la capitale guatémaltèque de source policière. Âgé de 56 ans, Sosa a été nommé en février 2000 à la présidence de l'institution, qu'il avait déjà dirigée de 1986 à 1991 durant le mandat du démocrate-chrétien Vinicio Cerezo, président du premier gouvernement civil du Guatemala. Sosa a d'autre part créé une société de consultation en économie et finances qui a, depuis 20 ans, fortement appuyé l'action des gouvernements successifs en matière de privatisation de plusieurs entreprises du secteur public. — d'après AFP

Japon | Chute de popularité

LE TAUX de popularité du gouvernement du premier ministre, Junichiro Koizumi, a chuté de 25 points depuis janvier, à 53 %, alors que les électeurs s'interrogent sur sa volonté de mener à bien son programme de réformes, selon un sondage diffusé hier par le quotidien *Yomiuri Shimbun*. Les dissensions au sein du ministère des Affaires étrangères, qui ont conduit au limogeage de la très populaire ministre des Affaires étrangères, Makiko Tanaka, ont contribué à cette baisse de popularité. — d'après AFP

Pologne | À zéro

LE PROCÈS du général Wojciech Jaruzelski, 77 ans, ancien homme fort de la Pologne jugé pour son rôle dans la répression sanglante d'une révolte ouvrière en 1970, a repris à zéro hier à Varsovie, après une interruption de plusieurs mois provoquée par la maladie d'un juge. Selon la législation polonaise, un procès interrompu pendant plus de 35 jours doit repartir à zéro si l'une des parties le demande. Jaruzelski, ministre de la Défense à l'époque des faits, est accusé d'avoir donné l'ordre de tirer sur les ouvriers. — d'après AFP

Macédoine | Rebelles amnistiés

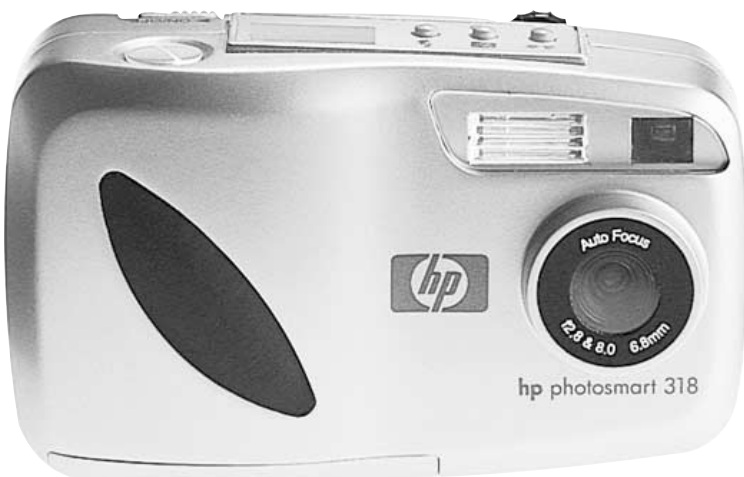
LE GOUVERNEMENT macédonien a adopté hier un projet de loi d'amnistie des rebelles albanophones qui se sont soulevés l'an dernier contre les forces gouvernementales. Le texte doit maintenant être examiné au Parlement, où son adoption remplirait l'un des points clés du plan de paix conclu en août dernier. Les principaux partis slaves et albanophones ayant signé l'accord de paix ont décidé que l'amnistie s'appliquerait aux crimes commis depuis le 1^{er} janvier 2001. Cela inclut les crimes de haute trahison, mutinerie, rébellion armée et complot contre l'État, a précisé un haut responsable macédonien. Selon le projet de loi, on procèdera à la libération de 270 albanophones emprisonnés pour des crimes commis durant l'insurrection. Le président macédonien Boris Trajkovski a déjà gracié 66 anciens rebelles. — d'après AP

Lesotho | Élections en mai

LE ROI du Lesotho, Letsie III, a fixé au 25 mai la date des prochaines élections générales, un scrutin maintes fois repoussé depuis près de deux ans, a annoncé hier la Commission électorale indépendante du royaume. Il s'agira du troisième scrutin depuis le retour à la démocratie en 1993 de ce pays qui compte 2 millions d'habitants. Le scrutin vise à clore un chapitre politique trouble du pays, consécutif aux violences autour des élections de 1998. Le résultat avait été contesté par l'opposition. Des manifestations et un début de mutinerie avaient conduit à une intervention militaire sud-africaine et botswanaise au nom de la Communauté de développement d'Afrique australe. — d'après AFP

SIMPLICITÉ NUMÉRIQUE

APPAREILS-PHOTOS PHOTOSMART HP



APPAREIL-PHOTO NUMÉRIQUE PHOTOSMART 318

- Mémoire interne de 8 Mo avec fente pour carte d'expansion
- 2,3 mégapixels
- Affichage à CL de 1,75 po

471681

299⁹⁶

APPAREIL-PHOTO NUMÉRIQUE PHOTOSMART 612

- 2,31 mégapixels
- Zoom numérique 2x et zoom optique 2x
- Mémoire interne de 8 Mo avec fente pour carte d'expansion

471899



APPAREIL-PHOTO NUMÉRIQUE PHOTOSMART 715

- 3,3 mégapixels
- Zoom optique 3x et numérique 2x
- Compact Flash 16 Mo compris

473574

749⁸⁶

SYSTÈME EASYSHARE DE KODAK - TRANSFERT À UNE TOUCHE À VOTRE ORDINATEUR PERSONNEL



Kodak

APPAREIL-PHOTO NUMÉRIQUE DX 3215

- 1,3 mégapixels
- Zoom numérique 2x et zoom optique 2x
- Mémoire interne de 8 Mo avec fente pour multimédia et pour carte d'expansion SD

480256

Commande spéciale dans certains magasins.

299⁸⁶

3018926A

Kodak

STATION D'ACCUEIL DX EASYSHARE

- Compatible avec tous les appareils-photos de série DX Kodak
- Transfert d'images facile à votre ordinateur d'une simple pression sur un bouton
- Recharge du bloc d'alimentation de l'appareil en même temps que le transfert d'image se fait
- Branchement USB

478257

129⁸³

Kodak

APPAREIL-PHOTO NUMÉRIQUE DX 3900

- 3,1 mégapixels - imprime jusqu'à 11 po x 14 po
- Zoom optique 2x et numérique 3x
- Compatible avec la station d'accueil EasyShare de Kodak

471596

599²³

Valable jusqu'au 6 mars ou jusqu'à épuisement des stocks.

Les articles ne sont pas tous disponibles par livraison ou par commande en ligne.

MONTRÉAL 770, rue Notre-Dame Ouest • 1041, rue du Marché-Central • 895, rue de la Gauchetière **HEURES D'OUVERTURE**
Lun. au vend. : 8 h à 21 h Sam. : 9 h à 17 h Dim. : 10 h à 17 h **Brossard** 6555, boul. Taschereau **Cavendish** 5800, boul. Cavendish
Dorval 3165, boul. des Sources **Kirkland** 3330 rue, Jean Yves **Lachenaie** 590, montée des Pionniers **Lasalle** 7097, boul. Newman
Greenfield Park 3344, boul. Taschereau **Laval** 1600, boul. le Corbusier • 3055, boul. le Carrefour (Carrefour Laval)
Pointe-Claire 365, boul. Brunswick (derrière Fairview) **Rosemère** 315, Curé Labelle **St-Bruno** 1465, boul. St-Bruno
St-Laurent 3660, boul. Côte-Vertu **St-Jean-Sur-Richelieu** 1000, boul. du Séminaire **St-Léonard** 4625 ou 6800, rue Jean-Talon est
St-Hyacinthe 3700, boul. Martineau Ouest **St-Jérôme** 1135, Jean-Baptiste Rolland Ouest **Longueuil** 2790, chemin Chambly
Ville Mont-Royal 4205, boul. Jean-Talon Ouest **Mascouche** 145, montée Masson

BUREAU EN GROS

Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt

www.bureauengros.com

Forum

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS > Président du conseil d'administration
GUY CREVIER > Président et éditeur
MARCEL DESJARDINS > Vice-président et éditeur adjoint
PHILIPPE CANTIN > Directeur de l'information ANDRÉ PRATTE > Éditorialiste en chef

Du front tout le tour de la tête



MICHELÈ OUMIET
michele.ouimet@lapresse.ca

Si vous planifiez un pique-nique en famille cet été dans l'île Dorval, oubliez ça : elle est désormais propriété privée. L'île-Dorval, située dans l'ouest de Montréal, baigne dans les eaux du lac Saint-Louis. Minuscule municipalité créée en 1915, l'île avait un conseil municipal, cinq conseillers élus et un maire. Avait. Le 1^{er} janvier, avec les fusions, elle a perdu son indépendance et elle est devenue, du même coup, un simple arrondissement de la nouvelle Ville de Montréal.

Traumatisés à l'idée de perdre leurs privilèges et de voir la grande Ville mettre ses pattes sur leur royaume, les 74 propriétaires de chalet se sont constitués en corporation privée et ont acheté l'île, c'est-à-dire ses rues, sa piscine, ses bâtiments et ses équipements.

Cette transaction douteuse soulève de nombreuses questions. Parmi les 74 acheteurs, on retrouve la plupart des conseillers de l'île et la mairesse. Et qui est le vendeur ? Le conseil municipal, c'est-à-dire les cinq conseillers et la mairesse. Bref, les acheteurs sont aussi les vendeurs. Et ils se sont négocié un prix défiant toute concurrence, soit 25 000 \$, alors que l'évaluation foncière est fixée à 664 491 \$.

L'ancienne municipalité a poussé l'audace jusqu'à contester sa valeur foncière devant le tribunal administratif du Québec pour tenter de baisser le compte de taxes des futurs propriétaires. Pourquoi se gêner. Et ce n'est pas tout. L'ex-maire de Dorval, Peter Yeomans, a un chalet dans l'île et il figure parmi les 74 acheteurs.

Les nouveaux propriétaires en ont passé une petite vite aux Montréalais car la transaction s'est faite en catimini. Ils ont non seulement affiché un incroyable mépris pour l'intérêt public, mais ils ont aussi démontré à quel point ils n'avaient pas confiance dans la nouvelle Ville.

M. Yeomans est justement un conseiller élu de cette nouvelle Ville. Il est même membre du comité exécutif, responsable de la sécurité publique, c'est-à-dire l'équivalent d'un ministre. D'une main, il accepte d'être grassement payé par la Ville et de l'autre, il s'empresse de la dépouiller.

Lorsque *Le Devoir* a sorti cette histoire, vendredi, M. Yeomans était introuvable. Impossible de lui arracher l'ombre d'un commentaire. Lundi soir, lors du conseil municipal, il a été obligé de s'expliquer mais il s'est contenté de dire que le ministère des Affaires municipales examinait la transaction.

Car le gouvernement a son mot à dire. Pour se prémunir contre l'ardeur des antifusions prêts à tout pour soustraire leur municipalité à la future grande Ville, le ministère a adopté, en juin, une loi leur interdisant d'aliéner les biens publics. Mais la loi n'est pas rétroactive. M. Yeomans prétend qu'il n'a rien fait d'illégal car l'idée de cette transaction traîne dans le décor depuis novembre 2000, donc bien avant juin.

Mais que le geste soit légal ou non, il reste moralement inacceptable. Les 74 propriétaires ne peuvent pas plaider l'ignorance car dès avril, l'ex-ministre des Affaires municipales, Louise Harel, avait publiquement rejeté leur projet d'achat.

M. Yeomans est un politicien aguerrri, il a dirigé Dorval pendant 20 ans. Il savait très bien ce qu'il faisait. L'acte de vente a été enregistré le 28 décembre, soit trois jours avant la naissance de la grande ville et six mois après l'adoption de la loi qui interdit toute aliénation des biens publics. Chose certaine, M. Yeomans et ses amis ont enfreint l'esprit de la loi. Et ils l'ont fait au nom de leur petite tranquillité.

Et que fait le maire Gerald Tremblay ? Désavoue-t-il son conseiller Yeomans ? Pas du tout. Lundi soir, il l'a appuyé en précisant qu'il ne voyait rien de répréhensible dans son geste.

M. Tremblay devrait avoir la décence de demander à M. Yeomans de se retirer du comité exécutif en attendant que le gouvernement tire cette histoire au clair.



Serge.Chapleau@lapresse.ca

Droits réservés

LA BOÎTE AUX LETTRES

Mépris mutuel

M. Pratte,

JE RÉAGIS ici à votre éditorial d'hier. Les politiciens se méprisent entre eux, du moins, c'est l'image qu'ils projettent. Il s'agit de les écouter lors de leurs altercations quasi quotidiennes dans les parlements. Comme ils s'investissent eux-mêmes, il ne s'attirent pas la sympathie du public. Et ils ont l'air hypocrites quand l'un des leurs quitte la vie politique et qu'ils deviennent soudainement tout mielleux envers cet ex-adversaire qui quitte la vie politique (cet adversaire qui était un sale ennemi la veille... !)

PIERRE DESAULNIERS

Pas la faute des médias

Monsieur Pratte,

SI LES « vendeurs de chars » sont maintenant plus hauts dans l'estime populaire que les politiciens, ce n'est pas la faute aux médias. C'est la faute aux constructeurs automobiles. Ils font de meilleures voitures qu'avant !

PATRICE SERVANT
Montréal

Des craintes

J'AJOUTE MES craintes à celles de la Commission d'accès à l'information quant à l'utilisation de la carte santé à puce (*La Presse*, 23 février).

Scénario : une patiente se fait mal diagnostiquer par un médecin trop fatigué, blasé, ahuri de sa trop longue journée.

La pauvre patiente a trois points contre elle — elle est femme, elle est dans la cinquantaine, elle a mal sans raison apparente — et se retrouve diagnostiquée avec une maladie psychiatrique parce que le peu de ses symptômes que le médecin a saisis en l'écoutant font autant partie de certaines maladies organiques que de maladies psychiatriques — et lui, il est fatigué et tanné parce qu'il en a vu trente comme elle dans sa journée. Si on considère la difficulté qu'ont les gens à faire effacer une mauvaise cote de crédit, pouvez-vous commencer à imaginer le cauchemar pour faire effacer un mauvais diagnostic avec une bureaucratie aussi encrassée que celle de notre système de santé ?

JOSETTE LINCOURT
Saint-Laurent

Un autre dérapage

AUTRE DÉRAPAGE du gouvernement Landry ! Par son fleuron glorieux, la Caisse de dépôt et de placement, il s'est porté acquéreur du câblodistributeur Vidéotron en partenariat avec Quebecor Média. Rien de bien grave en soi, si ce n'est d'avoir payé beaucoup trop cher et de devoir maintenant radier de son actif un milliard de dollars. Un milliard en quelque sorte du Fonds de pension RRQ des Québécois.

C'est l'équivalent de 10 000 pensions de la Régie des rentes du Québec, payables pendant 20 ans à 10 000 retraités québécois, à raison de 425 \$ par mois (5000 \$ par année), que le gouvernement Landry vient de gaspiller au nom dont ne sait ni qui, ni quoi.

C'est deux fois le coût total du parachèvement complet de l'autoroute 30 qu'on vient de flamber inutilement alors que la compagnie Rogers voulait se porter acquéreur de Vidéotron et investir au Québec sans qu'il ne nous en coûte un sou.

Il est difficile de comprendre ce dérapage du gouvernement Landry. D'une main, il offre des exemptions d'impôts pour dix ans aux entreprises de haute technologie pour qu'elles s'installent dans la Cité du multimédia ; de l'autre, il tire par la fenêtre, sur l'autoroute de l'information, un milliard de nos épargnes collectives pour barrer la route à un investisseur canadien.

Avec tous les dérapages des dernières semaines, on est en droit de se demander si ceux qui conduisent les destinées du Québec sont en pleine possession de leurs facultés.

ANTOINE L. NORMAND
Aylmer

cyberpresse.ca D'autres lettres dans notre forum interactif :
www.cyberpresse.ca/lettres

Vous voulez nous écrire ?
forum@lapresse.ca

Après l'or, l'argent



ANDRÉ PRATTE
apratte@lapresse.ca

Le premier ministre Chrétien s'est empressé de faire un lien entre la récolte de médailles du Canada à Salt Lake City et l'augmentation du budget de Sport Canada depuis deux ans. Ce raisonnement ne tient pas.

Les athlètes canadiens ont décroché 17 médailles à Salt Lake City, seulement deux de plus qu'à Nagano. La différence est surtout attribuable aux performances de Marc Gagnon. Or, Marc Gagnon ne s'est pas fait en deux ans. Et l'équipe masculine de hockey n'a évidemment pas eu besoin de l'aide du gouvernement.

Le secrétaire d'État au sport amateur, Paul DeVilliers, espère que ses budgets continueront d'augmenter. Dans la mesure où le Canada consacre encore peu d'argent (95 millions) au sport, une hausse est sans doute souhaitable. Mais il faut savoir où on investit cette somme, définir clairement les objectifs visés, et mesurer les résultats.

Les politiciens qui espèrent produire des médaillés à court terme se trompent. Salt Lake City ne doit pas faire illusion. Dans le milieu de l'athlétisme, notamment, on a déjà

fait une croix sur les Jeux d'Athènes, qui risquent d'être aussi décevants que ceux de Sydney. Les Donovan Bailey et Bruny Surin n'ont pas de successeurs.

Si l'on veut développer des athlètes de haut niveau qui, éventuellement, remporteront des médailles, il ne faut pas la faire pour la gloriole politique, ni même pour la gloire nationale. Il faut le faire par conviction que les athlètes de talent méritent d'aller au bout de leurs ambitions. Or, les jeunes athlètes en développement sont toujours sans-le-sou, alors que leurs entraîneurs grattent les fonds de tiroir.

Il faut investir dans le sport amateur par conviction que les médailles stimuleront l'activité physique chez les jeunes (quoi que cela reste incertain). Il faut le faire, surtout, dans le cadre d'une politique globale qui encourage la participation de la masse aux activités sportives.

Ce dernier élément est crucial, quant on sait que les Canadiens font moins de sport aujourd'hui qu'il y a dix ans. Il faut redoubler d'efforts au niveau local (municipalités, écoles) pour rendre la pratique sportive attrayante et abordable. La politique du sport devrait être moins une politique nationaliste qu'une politique de santé.

C'est heureusement le sens du projet de Politique canadienne du sport publié il y a trois mois. Souhaitons que l'esprit de cohérence et de collaboration que reflète cette politique ne se perdra pas dans l'excitation post-Salt Lake.

Politicaillerie (9)

Le gouvernement croit à « l'importance de créer les conditions essentielles à la réussite scolaire » des jeunes. Ce doit être vrai car on a tenu à le redire, exactement dans les mêmes termes, à... six reprises pour annoncer des investissements en infrastructures scolaires dans autant de circonscriptions !

La manoeuvre est grotesque. Non seulement, on a cru que nul ne s'apercevrait que le même texte a déjà servi ailleurs. Mais surtout, il

s'agit chaque fois d'une autre tranche d'un même saucisson qui a été présenté lors du budget spécial de l'automne dernier.

L'anecdote rappelle l'ex-ministre Marcel Léger qui, au début des années 80, avait tenté le même coup avec un programme d'assainissement des eaux. Mais René Lévesque, lui, l'avait ramené à l'ordre en lui demandant d'arrêter de rire du monde.

Pierre Gravel

Des galas justes et objectifs ?

IL EST assez symptomatique de voir les Larouche et compagnie se plaindre des illogismes entourant le Gala des prix Gémeaux. Le succès des cotes d'écoute et le privilège de voir ses oeuvres diffusées ne suffisent plus aux auteurs prolifiques. Il leur faut aussi des galas objectifs et justes qui récompensent leur génie.

Quand on réussit à vendre jusqu'à trois séries dans une même année alors que d'autres se font dire qu'il n'y a pas de créneaux, pas de public ou pas d'argent (sic) pour produire leurs oeuvres, il me semble qu'on devrait faire preuve d'un peu plus de fair play, ou de modestie, ou les deux. Les Galas sont des grands parties où les gens d'une même industrie s'autofélicitent. Oui c'est flatteur de gagner une petite statue, mais ayons la maturité de reconnaître qu'il s'agit du bonbon. L'important, c'est la qualité de l'oeuvre et sa pérennité. Quand j'entends Vincent Gabriel dire qu'on ne peut pas mettre dans la même catégorie des oeuvres de 400 000 \$ et de 800 000 \$, je ne sais pas si je dois rire ou me jeter par la fenêtre. Mon film *La Moitié gauche du frigo* a coûté un peu plus de 800 000 \$, ce qui est bien en deçà de la moyenne des longs métrages. Fallait-il que je boycotte les Jutras l'an dernier parce que *Maelström* avait coûté au dessus de 2 000 000 \$?

L'ADISQ va-t-il remettre le prix du meilleur album ayant coûté moins de 100 000 \$ pour éviter que les ti-culs aient à se frotter à Céline Dion ? Pensez un instant au message que Gabriel envoie : plus que tu as de cash, plus c'est bon ! Avec un tel raisonnement, pas étonnant qu'on se retrouve avec autant d'inepties à la télé. À bien y penser, j'applaudis la décision de madame Larouche de retirer les textes de *Virginie* de la sélection. Ça devrait rehausser le niveau de la compétition.

PHILIPPE FALARDEAU
réalisateur-scénariste



Normand Brathwaite, l'animateur des prix Gémeaux.

Forum

Nos lecteurs et les Jeux



Canada = hockey

NGUYEN TIN BUU CHAU

L'auteur est un résident de Saint-Lambert.

COMME TANT d'autres au Canada, je me suis laissé émerveiller par le coup de patin de nos hockeyeuses et hockeyeurs à la feuille d'érable. Laissons de côté pour un court instant toute retenue individuelle et collective et disons-le honnêtement : nous sommes fiers de notre hockey ! Je ne veux pas verser aujourd'hui dans une pensée critique du chauvinisme dont les Jeux olympiques font souvent l'objet.

Durant un court instant, ces jours derniers, j'ai redécouvert l'essence même de ce pays. Elle est là, cette identité du Canada, dans ce sport qui fait fi de tous nos régionalismes et des barrières de langues. Le hockey sur glace est au Canada ce que le football est au Brésil, le ski de fond à la Norvège, le judo au Japon. Un merveilleux outil de dépassement de soi !

À mon avis, c'est encore à la révélation de ce dépassement de soi — dont les Jeux olympiques seuls semblent avoir le secret — que nous devons notre attachement à notre condition humaine qui malheureusement, dans le quotidien, a tendance à se suffire dans la normalité. Ce qui nous exulte de nouveau et encore, c'est notre admiration spontanée pour toutes celles et ceux qui recherchent l'excellence tout en repoussant la médiocrité. Ces faisant, ces athlètes écrivent leur propre page d'histoire et nous inspirent.



Nguyen Tin Buu Chau

Je pense à Jean-Luc Brassard dont la carrière olympique est désormais synonyme de lutte de soi-même sur soi. De lui, ce sera l'image d'une personne attachante qui restera.

Je pense à ces athlètes qui se sont fait

plaisir dans leurs efforts de dépassement. Je pense pêle-mêle à la joie tranquille du travail bien fait de Catriona Le May Doan, à l'amour déclaré du sport de Clara Hughes, à la persévérance de Marc Gagnon, à la classe du couple Salé-Pelletier dans l'adversité, à la paix intérieure qu'a retrouvée Mélanie Turgeon, au skip Kevin Martin qui nous rappelle sans la prononcer la devise des Jeux, *Altius, Citius, Fortius*, dans un sport qui s'y prêtait peu à prime abord.

Je pense à notre équipe féminine de hockey qui s'appliquait à exécuter avec aplomb son plan de match en dépit d'une suite démesurée de punitions. De nos joueuses donc, j'ai pu redécouvrir les ingrédients de l'amateurisme dont le mouvement olympique s'est débarrassé.

Je pense enfin à cette dernière médaille d'or de notre équipe masculine au hockey. N'est-ce pas là la démonstration criante que le dépassement de soi trouve son origine dans l'amour profond de ce que l'on fait, dans nos tripes et dans notre cœur ? Ce que l'argent ne parviendra jamais à réaliser en ces instants uniques qui font appel à ce dépassement.

À notre équipe olympique complète, aux athlètes du monde entier réunis pendant ces 16 jours, nous leur devons un bonheur simple mais souvent oublié : le plaisir d'être soi-même, le plaisir de se mesurer à soi et à son prochain, dans la paix.

Une idée maladroite du premier ministre

JEAN-FRANÇOIS GARCEAU

L'auteur réside à Saint-Hubert

Monsieur le premier ministre Chrétien

VOTRE IDÉE d'appeler Mario Lemieux pour le féliciter était sûrement de bonne foi mais elle était bien maladroite. Elle était visiblement inspirée du coup de fil de Richard Nixon à Armstrong et Aldrin que le président américain avait félicités chaleureusement de leur arrivée sur la lune, oubliant malheureusement de féliciter aussi Collins pour sa contribution, lui qui avait le rôle ingrat de garder le fort en orbite autour de la lune.

Quand on veut faire un coup d'éclat en soulignant une victoire, il faut faire attention de ne négliger personne et de ne pas amoindrir leurs efforts ! Vous avez eu l'air de vous soucier seulement de la victoire des hommes au hockey, comme si les Jeux se limitaient à cela ou comme si le reste n'était pas digne de mention.

En effet, Catriona Lema-Duan n'a pas eu ce traitement de faveur en gagnant la première médaille d'or du Canada.

L'équipe de patinage nous rapporte six médailles et vous ne les avez pas appelés non plus... Parlant du patinage, il fut remarquable d'avoir l'or et l'argent pour la même course au 1000 m sur courte piste. Et ces deux patineurs ont aussi remporté l'or au relais le même soir avec leur équipe.

Marc Gagnon aurait sûrement mérité un petit coup de fil à titre



Jean Chrétien

du plus grand médaillé canadien aux Jeux d'hiver (cinq au total, dont trois à Salt Lake), il rapporte d'ailleurs deux médailles d'or et une de bronze.

Vous ne vous êtes pas non plus intéressé au fait que Clara Hughes est devenue la première Canadienne médaillée à la fois aux Jeux olympiques d'été et à ceux d'hiver.

On a sans doute assez parlé à votre goût de David et Jamie. Vous n'en parlez pas non plus.

Beckie Scott est devenue la première Canadienne médaillée en ski de fond et vous ne l'avez pas mentionné.

C'est vrai que le Canada n'a pas eu de médaille d'or au hockey depuis 50 ans, mais les joueurs qui ont gagné l'or aujourd'hui sont des professionnels payés des millions pour s'entraîner. Et chez les filles, n'oubliez pas qu'elles ont remporté toutes leurs parties avec des scores époustouflants, et que leur médaille d'or leur a permis de battre une équipe qui les avaient battu huit fois de suite avant les Jeux. Et elles l'ont fait malgré une arbitre américaine qui était contre elles, leur attribuant 13 punitions (26 minutes sur un match de 60) tout en fermant les yeux sur les mauvais coups des Américaines. Belle remontée pour des joueuses qui doivent aussi étudier et gagner leur vie à petit salaire, en plus d'avoir à trouver le temps de s'entraîner. Le hockey féminin est-il inférieur et moins important à vos yeux ?

Permettez moi de penser que vous avez pensé au capital politique de votre appel en flattant les amateurs de hockey, mais vous avez mal évalué notre niveau de culture. C'était aussi probablement plus glorieux à vos yeux d'appeler une vedette qu'un ou une *no-body*.

À vous de patiner maintenant !

Plus que le dernier jeu vidéo

JE TENAIS à féliciter et à remercier tous les athlètes canadiens qui nous ont fait vibrer au cours des dernières semaines. Pas uniquement les médaillés, mais tous et chacun sans exception qui, grâce à leur détermination, à leur courage et à leur persévérance ont permis à des milliers d'enfants canadiens de rêver. Tous ces athlètes qui ont redonné à ma fille le goût de la compétition, l'envie de poursuivre un rêve et de prendre tous les moyens pour y arriver, alors qu'elle manquait de motivation, ces derniers temps. Si vous saviez comme elle était fière de vous, si vous aviez pu voir ses yeux s'agrandir et sa petite voix de fillette de huit ans qui me disait : « Maman, c'est pas grave si il n'a pas gagné, il (ou elle) est quand même dans les meilleurs du monde. Merci à vous tous de rappeler aux enfants que la vie c'est beaucoup plus que le dernier jeu vidéo.

SUZANNE DUCHESNEAU
Blainville

Campagne de dénigrement ?

LA REPORTER Selena Roberts, du *New York Times*, s'est lancée depuis plus d'une semaine dans une campagne de dénigrement en règle contre les officiels canadiens de patinage artistique concernant l'affaire Salé-Pelletier. Depuis que ce scandale a donné lieu à la remise de la médaille d'or au couple canadien, ce reporter s'affaire à promouvoir la « dernière version » de la juge française Le Gougne, selon laquelle ce seraient des officiels canadiens qui se sont adonnés à une campagne d'intimidation pour qu'elle accorde son vote au couple canadien.

Cette journaliste en est rendue à un deuxième article où elle cite anonymement « deux officiels de haut niveau provenant de pays de l'Ouest » qui appuieraient selon elle la « dernière version » de la juge Le Gougne.

Je trouve tout simplement incroyable qu'une publication comme le *New York Times* publie de tels « torchons » journalistiques basés sur des sources anonymes aussi invraisemblables que ridicules, ainsi que sur la « version du jour » d'une juge qui vient d'être prise « la main dans le sac » devant le monde entier.

LUC MARCIL
Lorraine

« L'insoutenable légèreté de l'être »

LES JEUX sont finis. Bien.

Pendant deux semaines, le monde entier s'est passionné pour des drames olympiens centrés sur quelques jugements discutables ; des athlètes, au demeurant fort méritants, se sont assurés un avenir confortable ; la télévision nord-américaine a empli ses coffres, les syndiqués de Radio-Canada ont fait le plein d'heures supplémentaires. Bref, comme disait déjà le vieux Jules, (César, bien sûr, d'où sortez-vous ?) : *Panem et circenses*, le pain et les jeux, y a qu'ça !

Je ne suis pas porté sur la chose outre mesure, mais j'avoue que la finale de hockey (féminin et masculin) m'a eu. Moi, qui me suis complètement désintéressé du hockey depuis l'expansion, je me suis laissé prendre par le spectacle de bons joueurs.

Et, dans l'euphorie des cocardes et des médailles, je me suis même dit que si l'on coupait les salaires des joueurs par quatre, on pourrait sans doute réduire le prix des billets par trois et que je pourrais envisager de remettre les pieds au Forum, pardon au Centre Molson !

JEAN-PAUL FONTAINE
Longueuil

Fin, le temps des claques sur la gueule

André Pratte,

VOUS AVEZ raison, j'ai également regardé à la télé la partie de hockey la plus captivante depuis belle lurette. Je ne regarde plus (ou presque) le hockey à cause des batailles inutiles. On a passé le temps où il faut qu'il y ait des claques sur la gueule pour faire monter les profits des commanditaires. Les joueurs des deux formations étaient tous de brillants athlètes, ils ont montré que l'esprit sportif existe encore et qu'il ne s'agit que de le faire ressortir pour satisfaire des millions de téléspectateurs.

RONALD MARCOUX

Quelques comparaisons

POURQUOI LES Américains ne sont-ils pas capables d'accepter qu'ils ne peuvent pas gagner dans tous les domaines ? Cette victoire au hockey montre que nous avons de meilleurs athlètes car le bassin de population dans lequel nous avons pigé les membres d'équipe Canada est effectivement huit fois plus petit que celui des Américains. Un autre fait intéressant, il faut noter que le Canada, avec ses 32 millions d'habitants, a réussi à récolter 17 médailles alors que les É.-U. avec ses 266 millions d'habitants, en ont récolté le double seulement ! Je ne suis pas un enseignant de mathématique mais le rapport me semble évident.

Voici quelques comparaisons loufoques : si le Canada avait proportionnellement la population des É.-U., il aurait remporté 141 médailles. Et si les É.-U. avaient proportionnellement la population du Canada ils auraient remporté que quatre médailles.

DENIS QUIMET
Rockland

Mafias nationalistes

PAUL GADOURY

L'auteur réside à Pointe-aux-Trembles.

À TOUS LES deux ans, malgré une appréhension née d'expériences antérieures, je me lance avec agrément dans un minitour du monde à l'occasion des Olympiques.

J'éprouve une certaine vénération pour ces athlètes bigarrés — les purs — qui après des années d'entraînement et de sacrifices repoussent les limites du possible, haussent la mesure de leurs performances.

Mais, chaque fois, au retour de mon périple, je ressens de grandes insatisfactions. Le politique empoisonne l'esprit des Jeux, légué par de Coubertin.

Un juge triche, un coureur se dope, un patineur fait un croc-en-jambe, un officiel arbitre pour son pays...

Les Jeux appartiennent de moins en moins aux vedettes et de plus en plus aux mafias nationalistes qui tirent les ficelles. Pour l'honneur d'un pays, on force un juge, on incite un athlète à manquer à son serment olympique. Heureusement, chez nous, on dégage la pureté, sauf que...

La couleur de la pureté

Sauf que, jadis, j'ai appris que la couleur de la pureté était blanche, pas rouge. Et du rouge, la Société d'État, tant par Radio-Canada, que CBC et les petits pauvres de réseaux privés nous en ont réurgité pendant deux semaines, à un point tel que je ne peux plus la blairer. Il y a une limite à la vicieuse propagande...

D'accord, lorsqu'on hisse le drapeau du pays de la médaille d'or ; mais je n'accepte pas la feuille d'érable sur le logo de McDo

— seul pays où ça existe — ou de GM, Visa et les autres. Que veut-on acheter ? S'il n'y avait que ces propagandistes de l'unifolié ! Combien a coûté aux contribuables l'avancement de réclames de l'État pour imprégner les subconscients ? C'est à vous dégoûter de manger du sirop d'érable...

On rapporte aussi que plus de 12 000 représentants des médias et leur personnel de soutien couvraient les Jeux. Je ne doute pas que le réseau hôte américain, NBC, monopolisait la majeure partie de cette délégation, mais combien étaient-ils de la société d'État — bilinguisme confondu — pour assurer une couverture miteuse ? Si nombreux et de si peu de qualité !

Feu Miville Couture doit se retourner dans sa tombe. Elle semble loin l'époque des Lecavalier, Bailly, Létourneau, Lebrun et des autres vétérans de classe.

TROQUEZ VOS MITAINES POUR DES GANTS DE CONDUITE

0 \$

AUCUN PAIEMENT AVANT
90 JOURS^{††}
AU FINANCEMENT À L'ACHAT SEULEMENT[†]

Meilleure voiture
économique



Association des Journalistes
Automobile du Canada

« Le meilleur achat de sa catégorie »
Le Guide de l'auto 2002, Jacques Duval



Mazda Protegé SE 2002

Louez à partir de

189\$

OU

Obtenez

1,9%[†]

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 1 995\$

DE FINANCEMENT
À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS

« La voiture de l'année »
Le Guide de l'auto 2002, Jacques Duval



Mazda Protegé5 2002

Louez à partir de

249\$

OU

Obtenez

1,9%[†]

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 1 995\$

DE FINANCEMENT
À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS

Ou louez à

299\$ par mois/48 mois
0\$ comptant initial*



Mazda 626 LX-14 2002

Achetez à partir de

21 995\$^{**}

Et obtenez

0% de financement à l'achat
jusqu'à 36 mois[†]

Ou bénéficiez de

0\$ dépôt de sécurité
à la location*



Mazda Tribute DX 2002

Louez à partir de

299\$

OU

Obtenez

4,9%[†]

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 2 495\$

DE FINANCEMENT
À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS



Meilleur achat
Carguide 2002

GARANTIE LEADERSHIP MAZDA Renseignez-vous sur notre remarquable garantie complète.

ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.



mazda

www.mazda.ca

Les concessionnaires Mazda du Québec

INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS.

[†]Financement consenti aux particuliers par l'entremise de la Banque de Nouvelle-Écosse. Sur approbation du crédit. Autres taux de financement disponibles. ^{††}L'offre aux particuliers de « aucun paiement avant 90 jours » s'applique au financement à l'achat seulement sur toutes les Mazda neuves et débute à la date de livraison du véhicule à l'acheteur. Le nombre de mensualités choisi par le client n'est pas réduit mais reporté de 3 mois. Aucun intérêt pendant les premiers 60 jours. Après cette période, le montant du capital ainsi que les intérêts devront être payés en fonction du terme prévu au contrat. *Taux de location personnalisée Mazda : offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda Protegé SE 2002 (modèle D4XM52AR00), des Mazda Protegé5 2002 (modèle D5TS52AR00) et des Mazda Tribute DX 2002 (modèle W5DS52AR00) neuves. Comptant initial ou échange équivalent, premier versement mensuel et dépôt de sécurité de 250\$ (Protegé SE), de 300\$ (Protegé5) et de 350\$ (Tribute DX) exigés. Dépôt de sécurité de 350\$ (Protegé5) sur l'offre à 299\$ et 0\$ comptant. Aucun dépôt de sécurité sur les Mazda 626 neuves. Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 80 000 km. Frais de 8¢ le km additionnel. Immatriculation, assurances et taxes en sus. **Offre réservée aux particuliers et portant sur les Mazda 626 LX-14 2002 neuves (modèle F4LS52AR00). Frais de transport et préparation (895\$), immatriculation, assurances et taxes en sus.

Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Les concessionnaires peuvent vendre ou louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 4 février 2002.

LOCATION
Personnalisées
MAZDA

PROGRAMME
MAZDA POUR
LES DIPLÔMÉS